LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	8 fr.	15 fr.	28 fr.
France et Colonies..	9 fr.	17 fr.	32 fr.
Etranger.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Mardi 26 Novembre 1918
RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. - Rédaction 2-72 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
43e ANNEE — 10 cent. — N° 15.269

A la Gloire du Poilu

On propose d'élever sur une des grandes places de Paris « un monument au Poilu de France, au Poilu, c'est-à-dire au soldat anonyme qui a souffert pendant 51 mois, qui a lutté au début contre le flot germanique, qui l'a arrêté sur la Marne, sur l'Yser, puis qui l'a contenu et qui l'a enfin refoulé, rejeté au delà des frontières ». L'hommage s'impose en effet et il faut qu'il soit éclatant. Afin d'en mieux préciser encore la signification et d'en mieux souligner la valeur de symbole, les inspirateurs de la proposition ajoutent : « Le mot *poilu*, de trivial qu'il était avant la guerre, est devenu sublime. Le poilu de France, c'est le soldat de terre et de mer, de l'active, de la réserve ou de la territoriale ; c'est aussi le sous-officier, l'officier étroitement unis avec les hommes de leur section ou de leur unité ; c'est le survivant et c'est le mort, également glorieux, également victorieux ».

D'autre part, on propose d'ériger un arc de triomphe soit à la place Dauphine, soit aux portes mêmes de Paris : au rond-point de la Défense, à Courbevoie. Ces idées s'ajoutent à la précédente ou plutôt se confondent avec elle car, quelle que doive être la forme du monument, il s'agira toujours d'un monument à la gloire du Poilu. L'Arc de Triomphe de l'avenue de la Défense proclamera le splendide héroïsme des armées de la troisième République comme l'Arc de Triomphe de l'Etoile proclame le splendide héroïsme des armées de la première République et du premier Empire. Il se dressera sous le ciel de Paris comme le témoignage éclatant de cette sublime bravoure française qui, loin de déchoir avec le temps, n'a pas cessé d'aller en grandissant de siècle en siècle et qui vient de donner dans les fastes incomparables de la guerre de 1914-1918 sa suprême floraison d'héroïsme.

C'est, on le voit, une très large pensée de reconnaissance nationale qui a inspiré les auteurs de ces propositions et qui les guidera. Et cette pensée ne sera indifférente à aucun Français. L'initiative a pris naissance au sein du Conseil municipal de Paris, mais l'œuvre sera nationale comme la gratitude même qu'elle est appelée à exprimer, car d'un bout à l'autre du pays, tous les Français communient dans le même sentiment de ferventé et reconnaissante admiration pour nos magnifiques soldats de la grande guerre.

Le poilu nous a donné la victoire et ceci jamais ne sera oublié. Certes, il y a dans cette victoire bien des éléments complexes et que l'histoire discernera plus tard. Tous les efforts seront mis en lumière et justice sera rendue à tous. Mais on aura beau chercher et fouiller, il faudra toujours en arriver à cette conclusion : à savoir que nous avons obtenu la victoire parce que les soldats qui combattaient sous nos drapeaux ont bien combattu, et aussi parce qu'ils ont bien tenu. Nos poilus ont été à la fois intrépides et endurants, hardis et tenaces, s'élançant vaillamment aux plus rudes assauts et acceptant patiemment les pires épreuves : les intempéries, les privations, le supplice d'une attente qui semblait parfois interminable. Voilà pourquoi nous n'avons pas cédé et voilà pourquoi nous l'avons emporté sur un ennemi formidablement organisé. Nous disons volontiers que nous avons gagné la guerre, mais personne n'ignore que le vainqueur c'est le poilu.

Il est donc juste de songer à lui, et à lui tout d'abord. Certes, il sera nécessaire de lui témoigner notre gratitude d'une façon plus pratique et plus efficace : c'est à quoi l'on ne manquera pas. Mais l'hommage de la pierre ou du bronze n'empêche pas celui que le Parlement lui rendra en améliorant sa situation matérielle digne d'intérêt entre toutes. Le premier sera même en quelque sorte comme la promesse du second : glorifier le Poilu de France par une œuvre monumentale qui devra être un puissant chef-d'œuvre artistique, ne sera-ce pas prendre l'engagement de faire pour lui et pour les siens ou pour ceux qu'il a laissés derrière lui tout ce que nous pourrons faire à présent et dans l'avenir ?

Elevons donc le monument au Poilu de France, aux combattants des armées de la République, à tous les héros de la Patrie. Et que l'hommage de Paris soit l'hommage de la France entière. Parmi tous les monuments qui seront appelés à perpétuer les souvenirs de deuil et de gloire de la grande guerre, celui-là peut revendiquer à bon droit la plus belle place et le premier rang.

Il exprimera notre reconnaissance et notre admiration envers les combattants de ces quatre années de luttes épiques. Il affirmera que nous n'avons pas été sauvés grâce à des gestes pompeux ou à des attitudes solennelles mais bien grâce à l'action héroïque des braves soldats qui ont infatigablement soutenu notre cause les armes à la main. Il attestera que le triomphe de la justice n'a pas été réalisé par les flots d'éloquence — ou de grandiloquence — jaillis de tant de lèvres intarissables et de tant de plumes intempérantes mais par le sublime esprit de sacrifice de nos admirables poilus. En un mot, ce monument proclamera au grand jour une vérité aussi évidente et aussi éclatante que la lumière du soleil : à savoir que la guerre n'a pas été gagnée avec de la salive ou avec de l'encre, mais avec du sang.

CAMILLE FERDY.

Propos de Guerre

M. Victor Boret, notre nouveau Sully, qui fait, paraît-il, des efforts méritoires pour regonfler les mamelles nourricières de la France, M. Victor Boret vient de déclarer :

— « Pour que le paysan cesse d'être un isolé à la campagne, l'électricité, répandue à profusion, doit partout apporter la lumière, c'est-à-dire la vie, la gaîté, là où les mornes journées d'hier apportent aujourd'hui l'ennui, le désœuvrement et la nostalgie des cités pleines de mouvement et de fièvre ».

Monsieur le ministre, vous avez raison. Le cultivateur s'ennuie. Quand il a fini sa journée, il n'a qu'une ressource : le cabaret. Or, les cafés, dans les villages, voire le Cercle, avec sa grande salle dorée et enfumée, ça n'est pas gai... J'oserai même dire que c'est triste à s'aller jeter dans la rivière.

Evidemment, j'en parle en citadin qui a l'habitude du mouvement et que rien n'intéresse au village. Mais attendez donc.

Il y a dans les campagnes de braves garçons qui ont passé deux ou trois ans à la ville, ne fût-ce que pour y accomplir leur service militaire. De retour au « pays », ils s'ennuient tellement, qu'ils plantent là bêche et charrue et s'en vont se faire garçon d'épicerie, chauffeur de taxi ou gardien de la paix dans une grande ville.

C'est comme ça !

Après la démobilisation, ce sera « comme ça » plus que jamais, car nonobstant les exhortations des disciples de M. Méline, le jeune gaillard qui aura goûté aux plaisirs de la ville pendant la guerre, ne retournera pas dans son patelin, où les rues ne sont même pas éclairées les soirs de lune et où, la journée faite, on n'a pour unique distraction que la partie de manille (de poker ou de baccarat) au Cercle de l'Union.

Alors ?

Alors, il faut, comme dit M. Boret-Sully, rendre la campagne un peu plus attrayante, un peu moins funèbre.

Ce qui n'empêchera pas les betteraves de pousser — au contraire.

ANDRE NEGIS.

L'Allemagne est seule responsable de la guerre

Déclarations du président du Conseil bavarois

Zurich, 25 Novembre.

On télégraphie de Munich que le premier ministre Kurt Eisner s'est laissé interviewer par les journalistes ententophiles arrivés dans cette ville. Il a déclaré qu'il avait trouvé dans les archives du ministère des Affaires étrangères des documents très importants sur les origines de la guerre et qu'il avait télégraphié à Berlin pour demander la publication immédiate de tous les documents se référant au même sujet qui se trouvent au ministère des Affaires étrangères de l'empire.

Eisner ajouta que, généralement, les origines de la guerre sont expliquées de différentes manières : les bolcheviks en rejettent la responsabilité sur le capitalisme bourgeois des Etats de l'Entente et des empires centraux. Il y a aussi ceux qui la font reposer sur les gouvernements et les groupements.

Enfin, il y a des personnes qui font retomber cette responsabilité exclusivement sur l'Allemagne. Je suis parmi ces derniers et avec moi la majorité du peuple allemand.

D'ailleurs, l'Allemagne voulait la guerre : tout le monde le savait depuis 1912, lorsqu'il fut interdit aux journaux de parler d'une concentration quelconque de troupes. La responsabilité des gouvernements allemands est indiscutable.

Parlant ensuite de la prochaine conférence de la paix, Eisner nous déclara : « Les Etats de l'Allemagne du Sud demanderont à être représentés directement à la conférence. Dans tous les cas, ils ne permettront pas que Berlin puisse parler en leur nom. »

L'Allemagne pressait l'Autriche de faire la guerre à la Serbie

Bâle, 25 Novembre.

On mande de Munich :

Dans son rapport au comte Hertling, Lerchenfeld déclare encore : On estime qu'une action énergique victorieuse contre la Serbie aurait ce résultat que les Autrichiens et les Hongrois auraient à nouveau le sentiment de constituer une nation forte, qui rétablirait la situation économique qui est très difficile et ferait taire pour des années les aspirations étrangères.

Etant donné l'indignation qui règne aujourd'hui dans tout l'empire au sujet de l'attentat de Sarajevo, on pourrait aussi compter sur les troupes slaves. Le général Hoetzendorff lui-même, reconnaît que cela ne serait pas le cas dans quelques années, à cause de l'intensité de la propagande slave. On pense donc à Berlin que c'est l'heure du destin qui sonne pour l'Autriche. Aussi, c'est pourquoi on a répondu sans aucune hésitation à la question de Vienne, que nous étions d'accord avec toute initiative, laquelle se déciderait, même au risque d'une guerre avec la Russie.

M. Lerchenfeld continue en disant : M. Loyos, chef du Cabinet du comte Berchtold, qui vint à Berlin avec une lettre autographe de François-Joseph, avait des pouvoirs si étendus que l'Autriche-Hongrie fut même autorisée à entamer avec la Bulgarie des pourparlers pour son entrée dans la Triplice.

Le Ballplatz ne semblait même pas s'être attendue à une adhésion aussi complète de Berlin. M. Zimmermann avait l'impression qu'à Vienne, on fut presque désagréablement surpris de voir que Berlin ne donnait pas des conseils de prudence et ne recommandait pas la réserve.

Berlin trouvait d'ailleurs que Vienne était trop hésitant ; on aurait préféré que l'action contre la Serbie ne se fasse pas attendre si longtemps et que l'on n'ait pas laissé à la Serbie le temps d'offrir spontanément, peut-être sous la pression franco-russe, les satisfactions demandées par l'Autriche.

Le rapport Lerchenfeld continue : Le gouvernement de l'empire allemand en faisant ressortir que le kaiser est en voyage dans le Nord, que le chef du grand état-major et le ministre de la Guerre sont en congé, prétendra qu'il a été surpris autant que les autres puissances dans l'action de l'Autriche.

M. Zimmermann comptait que l'Angleterre, la France ne désiraient pas la guerre et au moment d'entrer en guerre, pèseraient sur la Russie dans un sens pacifique ; il comptait aussi que la Russie, qui aide à brandir son sabre mais pas à le tirer pour les autres, se contenterait du bluff qu'elle affectionne.

Au sujet de l'Angleterre, on pensait à Berlin que l'entrée en guerre, à ce moment, lui sourirait fort peu, ne serait-ce qu'à cause de la situation de l'Irlande. En tout cas, on s'attendait, si elle participait à la guerre, à la voir aux côtés des ennemis de l'Allemagne par crainte de voir la France battue et réduite au rôle de puissance de second ordre et l'équilibre européen ainsi rompu.

La préméditation allemande

Berne, 25 Novembre.

Ce qui est intéressant dans le rapport Lerchenfeld, outre la révélation capitale de la connivence de Berlin avec Vienne dans l'affaire serbe, c'est la mention qui est faite des communications confidentielles entre le ministre bavarois et le conseiller d'ambassade allemand Stolberg à Vienne. Celui-ci avait discuté quelques jours auparavant avec l'Autriche la question du dédommagement de l'Italie par la cession du sud du Trentin.

Dans un rapport téléphonique de l'ambassadeur bavarois à Berlin, en date du 31 juillet 1914, on entendait l'ambassadeur exprimer sa confiance qu'il était hors de doute que les efforts oratoires de Grey pour agir en faveur du maintien de la paix ne suspendraient pas le cour des événements. Le même jour, l'ambassade bavaroise téléphone à Munich le tableau suivant de l'opinion à Berlin :

« Deux ultimatums sont actuellement en route, l'un à Pétrograde, de douze heures, l'autre à Paris, de dix-huit heures.

« A Pétrograde, on demande le motif de la mobilisation. A Paris, on pose la question de savoir si la France reste neutre. Des deux côtés, la réponse sera naturellement déclinatoire. Mobilisation au plus tard samedi 1er août à minuit.

« L'état-major prussien attend la guerre avec la France avec grande confiance. Il compte pouvoir battre la France en quatre semaines. Dans l'armée française, il ne règne pas un esprit sain. La France possède peu de canons à tir rapide et un fusil plus mauvais que le fusil allemand. Dans un rapport du 4 août 1914, duquel il ressort que la Turquie s'était déjà engagée à se joindre à l'Allemagne et à mobiliser, il est dit, au sujet de la Belgique : L'Allemagne ne peut pas respecter la neutralité de la Belgique.

Le chef de l'état-major général a déclaré que même la neutralité de l'Angleterre serait un prix trop élevé du respect de la neutralité belge, car une guerre offensive contre la France n'est possible que sur la ligne de la Belgique.

Le kaiser et le kronprinz sont responsables de la guerre

Paris, 25 Novembre.

Le *Petit Journal* écrit au sujet du document officiel publié par le gouvernement bavarois pour établir les responsabilités de la guerre :

« Ce document constitue un acte d'accusation vengeur contre le kaiser, le kronprinz et sa camarilla, ainsi que contre Tisza, le principal responsable de l'empire voisin. Tisza a déjà payé sa dette, il reste maintenant aux Alliés à faire expier leur crime aux autres scélérats qui pourront difficilement trouver des défenseurs.

En Alsace reconquise

Les caractères d'une race énergique

Notre ami et excellent collaborateur Auguste Raymond nous envoie une nouvelle lettre fort intéressante sur l'occupation des provinces libérées par nos troupes.

S'il est vrai que les caractères ethnographiques d'un pays, ou, pour mieux dire, d'une province se découvrent principalement dans la campagne, dans les villages, là où le commerce d'une société nombreuse et avide n'a pu venir émousser et polir les saillants originaux, j'ai été jusqu'à présent bien placé pour apprendre à connaître les Alsaciens. Et je dirai d'eux que ce sont de bonnes gens, probes, laborieux, sobres de langage, qui ont, sous des dehors d'apparence rude, une bonhomie cordiale, un cœur bon enfant. De plus, ils sont portés à un sentiment d'expansion très remarquable, qui se traduit, quand ils ne peuvent l'exprimer intelligiblement, par un brillant particulier du regard. Je vous assure que si jamais la sympathie n'a pu se traduire en paroles c'est bien dans notre cas, car à part les vieux, dont beaucoup d'ailleurs ont oublié la bonne moitié de notre langue, rares, très rares sont ceux qui peuvent employer le vocabulaire français. Et alors, très souvent, nous nous trouvons en face d'un Alsacien auquel nous serrons la main, qui nous baragouine sans conviction des mots incompréhensibles, et qui, devant notre mutisme souriant, secoue la tête avec tristesse, en nous regardant longuement.

Mais les femmes, elles, sont encore plus sensibles. L'autre soir, j'étais logé chez une bonne paysanne qui m'accueillit avec des mouvements de joie presque fébriles. Désolée de son incapacité verbale, elle soulignait ses mots de gros soupirs et ne savait de quel côté se tourner. Elle m'offrait du kirsch, du pain, elle m'aurait offert n'importe quoi pour m'être agréable. Et pendant que je buvais la rasade d'eau-de-vie à sa santé, elle me fixait avec un regard d'une maternité saisissante, soupirant toujours. Le fait n'est pas particulier. La paysanne ici, n'a pas cette espèce d'insensibilité extérieure ou plutôt nerveuse que l'on remarque dans beaucoup de régions, chez celles qui s'usent aux rudes travaux de la ferme et des champs.

— Nous en avons gros sur le cœur, disait un villageois à un officier, de ne pouvoir vous dire tout ce que nous ressentons de joie à votre arrivée et tout ce que nous avons de haine pour les s... qui sont partis, l'oreille basse, salués par notre mépris !

Oui, les Fritz, les Frégolin, comme dit le poilu, n'ont pas dû quitter le pays au pas de parade. Tous les témoignages recueillis à ce sujet les montrent sous un jour plutôt ridicule. Fait à noter : ils ont vendu leurs baraquements et une grande partie de leur matériel, le bois, surtout, aux habitants, procédé absolument contraire aux clauses de l'armistice. Mais il paraîtrait que ce sont les soviets de soldats qui auraient pris cette fructueuse résolution. Des Soviets dans l'armée allemande ! Quoi qu'il en soit, les acheteurs sont navrés d'avoir paru dérober aux troupes d'occupation un matériel de première utilité qu'elles doivent prendre en charge.

Dans tout village alsacien, le commandant d'armes a deux sources de renseignements indispensables : l'instituteur et le curé. Quelquefois, dans les localités importantes, une troisième : le médecin. Généralement les deux premiers marchent de pair, car il est de mode que l'instituteur tienne les orgues aux offices religieux. Le plus discret est l'instituteur. Il est le plus souvent jeune, s'exprime correctement en français et reçoit avec la meilleure grâce tout militaire qui le requiert. Il a toujours chez lui un bon feu, un piano, une bouteille de fine eau-de-vie et une boîte de cigares suisses. Et quand on en use, il veut que l'on en reprenne, pour lui faire plaisir. J'en ai vu jusqu'à présent trois spécimens, à peu près du même âge, entre vingt-cinq et trente ans. L'un manifestait sincèrement des sentiments exclusivement français, de par l'éducation qu'il avait reçue de sa famille ; le second optait délibérément pour la France, mais avouait franchement le malheur qu'il avait eu d'admettre comme un parfait devoir de servir loyalement le roi de Prusse ; quant au troisième, je l'ai vu passer entre deux soldats en armes qui le conduisaient en prison. Il avait, paraît-il, tenu envers nous des propos outrageants.

Les curés, très casaniers et d'abord moins courant, sont plus difficiles à étudier. Néanmoins, j'ai recueilli sur deux d'entre eux des renseignements de la meilleure impression. Ce sont deux vieillards de forte souche alsacienne, deux hommes de talent et de cœur, relégués dans de misérables cures que parce que leurs sentiments irréductiblement français les avaient rendu suspects aux yeux du clergé allemand. Les démêlés de l'un, pendant la guerre, avec d'arrogants officiers boches qui s'étaient installés en maîtres chez lui, l'auréolent d'une gloire locale singulière. L'on m'a affirmé qu'il aurait levé le poing et flanqué l'indélicate séquelle à la porte, scandale dangereux à la suite duquel il fut mandé auprès des autorités diocésaines de Mulhouse pour y subir de rudes avertissements.

L'on pourrait glaner ainsi quelques portraits où l'on retrouve intact le caractère énergique d'une race qui a fourni tout de rudes soldats à la France.

AUGUSTE RAYMOND.

Les troupes françaises sont entrées hier à Strasbourg

Une vibrante proclamation du général Gouraud

Paris, 25 Novembre.

Il est probable qu'au Conseil des ministres de demain, nous apprendrons qu'il y a un quatrième maréchal et l'on prononce le nom du général Castelnau.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 25 Novembre.

Les Alliés ont adressé au gouvernement de La Haye un avertissement courtois, mais ferme et qui s'imposait depuis longtemps. Les Alliés ont eu beaucoup de patience à l'égard des neutres, de certains neutres, tout au moins, dont l'attitude durant les périodes difficiles de la guerre a été jugée sévèrement par les démocraties.

Aujourd'hui que ces neutres ne tremblent plus devant l'Allemagne, qu'ils ont crue invincible, ils affectent à notre égard des sentiments d'admiration et de gratitude dont nous savons trop la valeur exacte. D'autres, comme le gouvernement de Hollande, persistent dans leur erreur pour ne rien dire. L'avertissement adressé à celui-ci servira aux autres.

Et, à cet égard, il convient de féliciter doublement les gouvernements de l'Entente de leur attitude nette et énergique.

A l'heure où j'écris, les armées françaises font leur entrée dans Strasbourg. La cité glorieuse dont le passé se confond avec l'histoire de la République et de la patrie, reprend sa place au foyer de la grande famille française reconstituée.

Devant un pareil événement, les phrases sont inutiles et d'ailleurs impuissantes à traduire l'émotion et la fierté de notre peuple. La République a rendu l'Alsace à la France. Elle a refait la patrie, que la monarchie avait démembrée.

Désormais, la République et la France sont confondues et liées indissolublement. Il ne nous reste plus qu'à faire la République vraiment républicaine.

MARIUS RICHARD.

La Conférence de la Paix

A Paris on prépare les logements des délégués des puissances

Paris, 25 Novembre.

A l'approche du Congrès de la Paix, les gouvernements alliés prennent leurs dispositions pour le logement de leurs missions. plusieurs grands hôtels auraient déjà été réquisitionnés et cette nouvelle a causé un vif émoi parmi le monde des hôteliers.

Déjà l'hôtel Majestic a été évacué et est en voie de préparation pour la mission anglaise, ainsi que l'hôtel Astoria ; l'hôtel Crillon a été mis à la disposition du gouvernement américaibn et les clients ont été informés que l'hôtel devrait être libre samedi prochain. Cet hôtel a été choisi en raison du voisinage de l'hôtel de Coislin, où sera établi le quartier général de la mission américaine.

L'hôtel Lutetia, sur la rive gauche de la Seine, a été pris pour la mission belge et l'hôtel du Louvre serait vraisemblablement réservé à la mission italienne.

Le logement des délégués de l'Allemagne

Paris, 25 Novembre.

La mission allemande qui doit venir prendre part aux négociations des préliminaires de paix sera logée, non à Paris, mais dans ses environs immédiats.

La Hongrie demande la discussion de la Paix

Bâle, 25 Novembre.

Le gouvernement hongrois aurait demandé la prolongation de l'armistice jusqu'au 4 décembre et la discussion immédiate des pourparlers de paix.

Il faut exécuter le Kaiser dit un journal anglais

Londres, 25 Novembre.

Suivant le « Morning Post » l'opinion unanime de l'Amérique est que, pour la sécurité future du monde, il faut exécuter le kaiser.

L'opinion américaine dit qu'il doit expier ses crimes

Washington, 25 Novembre.

On croit que l'opinion pour ainsi dire unanime de l'Amérique est que, pour la sécurité future du monde, il faut exécuter le kaiser, car tant qu'il vivra il sera toujours une menace et ne cessera jamais de comploter et d'encourager la contre-révolution dans l'espoir de restaurer la dynastie des Hohenzollern.

Une autorité en matière de droit international, déclare que si le kaiser a abdiqué, il reste Guillaume de Hohenzollern, simple particulier et comme tel ayant été déclaré coupable de meurtre par un jury anglais, agissant légalement après la mort des victimes, des attaques contre les villes ouvertes de l'Angleterre, il est susceptible d'extradition.

Si, par contre, il n'a pas abdiqué, il est toujours officier allemand et c'est de la part de la Hollande une violation du droit international de ne pas l'interner et les Alliés doivent intervenir auprès de la Hollande.

L'Entrée des troupes françaises à Strasbourg

Paris, 25 Novembre.

Les troupes françaises sont entrées aujourd'hui à Strasbourg, ayant le maréchal Foch à leur tête.

La population enthousiaste, a fait à nos soldats une accueil chaleureux. La ville en fête, pavoisée aux couleurs alliées, a acclamé ses libérateurs.

Une proclamation du général Gouraud

Paris, 25 Novembre.

Le général Gouraud a fait afficher à Strasbourg où sont entrées nos avant-gardes la proclamation suivante :

Aux habitants de Strasbourg, aux soldats de la 4e armée : Le jour de gloire est arrivé. Après 48 ans de la plus dure séparation, après 51 mois de lutte, les fils de la grande France les frères se retrouvent et ce miracle c'est vous qui l'avez fait, vous Strasbourgeois, Alsaciens, en gardant dans votre cœur fidèle l'amour sacré de la patrie, malgré toutes les vexations, les mauvais traitements d'un joug odieux (l'histoire ne connaîtra sans doute pas un autre exemple de cette admirable fidélité). Vous, soldats en combattant héroïquement dans les batailles les plus dures qu'on ait jamais vues et dont vous sortez couverts d'une gloire immortelle.

La barrière redoutable est tombée ; les aigles des poteaux frontières se sont abattues à jamais. La France vient à vous, Strasbourgeois, comme une mère vers un enfant chéri perdu et retrouvé. Non seulement, elle respectera vos coutumes, vos traditions locales, vos croyances religieuses, vos intérêts économiques, mais elle pansera vos blessures et assurera dans ces jours difficiles votre ravitaillement.

A cette heure solennelle et magnifique, qui proclame le triomphe du droit, de la justice, de la liberté, sur la force brutale, unissons-nous Alsaciens délivrés et soldats libérateurs dans ce même amour.

Vive la France ! Vive l'armée ! Vive la République !

Avant la cérémonie

Strasbourg, 25 Novembre.

Depuis la première heure, ce matin, affluent de toutes les parties du pays d'innombrables petits cortèges en costume alsacien. Beaucoup portent parmi eux un drapeau français. C'est comme la migration d'un peuple, si énorme est la proportion de ces voyageurs venant s'ajouter aux habitants de Strasbourg. Saverne, notamment, où le militarisme allemand avait, comme on s'en souvient, sévi sur la population et lancé à la France les défis provocants du général Deimler, a fourni un très fort contingent au train d'Alsaciens venant pour acclamer Foch, Pétain et les Français.

Le salut de Bordeaux à Strasbourg

Bordeaux, 25 Novembre.

Le maire de Bordeaux a adressé le télégramme suivant à M. Maringer, heut commissaire du Bas-Rhin, à Strasbourg :

« Bordeaux, siège de l'Assemblée nationale en 1871, aux heures sombres où furent arrachées à la Patrie française nos deux belles provinces et qui ressentit si profondément les humiliations de la défaite. Bordeaux, qui a toujours entretenu le culte du souvenir, envoie, en cette magnifique journée si glorieusement réparatrice, son salut fraternel à la capitale de la chère et douce Alsace, à la grande et noble cité de Strasbourg. »

A Paris, les voiles de la statue de Strasbourg tombent

Paris, 25 Novembre.

Paris a fêté aussi, mais fort discrètement, la délivrance de Strasbourg.

Au moment où les troupes françaises ont fait leur entrée dans la capitale de l'Alsace, les voiles de deuil, les couronnes d'espérance et *ex-votos*, tout ce qui rappelait l'esclavage de la noble indomptée, est tombé pour laisser apparaître libre la statue de la

---

Feuilleton du *Petit Provençal* du 26 Novembre

— 296 —

LE COMTE DE Monte-Cristo

CINQUIEME PARTIE

Seulement on pouvait lire dans ses yeux cette assurance parfaite destinée à démentir ce que cette candide toilette avait de vulgairement virginal à ses propres yeux.

Madame Danglars, à trente pas d'elle, causait avec Debray, Beauchamp et Château-Renaud. Debray avait fait sa rentrée dans cette maison pour cette grande solennité, mais comme tout le monde et sans aucun privilège particulier.

M. Danglars, entouré de députés, d'hommes de finance, expliquait une théorie de contributions nouvelles qu'il comptait mettre en exercice quand la force des choses aurait contraint le gouvernement à l'appeler au ministère.

Andrea, tenant sous son bras un des plus fringants dandys de l'Opéra, lui expliquait assez impertinemment, attendu qu'il avait besoin d'être hardi pour paraître à l'aise, ses projets de vie à venir, et les progrès de luxe qu'il comptait faire faire avec ses cent soixante-quinze mille livres de rente à la fashion parisienne.

La foule générale roulait dans ces salons comme un flux et un reflux de turquoises, de rubis, d'émeraudes, d'opales et de diamants.

Comme pariout, on remarquait que c'étaient les plus vieilles femmes qui étaient les plus parées, et les plus laides qui se montraient avec le plus d'obstination.

S'il y avait quelque beau lis blanc, quelque rose suave et parfumée, il fallait la chercher et la découvrir, cachée dans quelque coin par une mère à turban, ou par une tante à oiseau de paradis.

A chaque instant, au milieu de cette cohue, de ce bourdonnement, de ces rires, la voix des huissiers lançait un nom connu dans les finances, respecté dans l'armée ou illustre dans les lettres ; alors un faible mouvement des groupes accueillait ce nom.

Mais pour un qui avait le privilège de faire frémir cet océan de vagues humaines, combien passaient accueillis par l'indifférence ou le ricanement du dédain.

Au moment où l'aiguille de la pendule massive, de la pendule représentant Endymion endormi, marquait neuf heures sur un cadran d'or, et où le timbre, fidèle reproducteur de la pensée machinale, retentissait neuf fois, le nom du comte de Monte-Cristo retentit à son tour, et, comme poussée par la flamme électrique, toute l'assemblée se tourna vers la porte.

Le comte était vêtu de noir et avec sa simplicité habituelle ; son gilet blanc dessinait sa vaste et noble poitrine ; son col noir paraissait d'une fraîcheur singulière, tant il ressortait sur la mâle pâleur de son teint ; pour tout bijou, il portait une chaîne de gilet si fine qu'à peine le mince filet d'or tranchait sur le piqué blanc.

Il se fit à l'instant même un cercle autour de la porte.

Le comte, d'un seul coup d'œil, aperçut madame Danglars à un bout du salon, M. Danglars à l'autre, et mademoiselle Eugénie devant lui.

Il s'approcha d'abord de la baronne, qui causait avec madame de Villefort, qui était venue seule, Valentine étant toujours souffrante ; et sans dévier tant le chemin se fravait devant lui, il passa de la baronne à Eugénie, qui complimenta en termes si rapidés et si réservés, que la fière artiste en fut frappée.

Près d'elle était mademoiselle Louise d'Armilly, qui remercia le comte des lettres de recommandation qu'il lui avait si gracieusement données pour l'Italie, et dont elle comptait, lui, dit-elle, faire incessamment usage.

En quittant ces dames, il se retourna et se trouva près de Danglars, qui s'était approché pour lui donner la main.

Ces trois devoirs sociaux accomplis, Monte-Cristo s'arrêta, promenant autour de lui ce regard assuré empreint de cette expression particulière aux gens d'un certain monde et surtout d'une certaine portée, regard qui semble dire :

« J'ai fait ce que j'ai dû ; maintenant que les autres fassent ce qu'ils me doivent. »

Andrea, qui était dans un salon contigu, sentit cette espèce de frémissement que Monte-Cristo avait imprimé à la foule, et il accourut saluer le comte.

Il le trouva complètement entouré ; on se disputait ses paroles, comme il arrive toujours pour les gens qui parlent peu et qui ne disent jamais un mot sans valeur.

Les notaires firent leur entrée en ce moment, et vinrent installer leurs pancartes griffonnées sur le velours brodé d'or qui couvrait la table préparée pour la signature, table en bois doré.

Un des notaires s'assit, l'autre resta debout.

On allait procéder à la lecture du contrat que le moitié de Paris, présente à cette solennité, devait signer.

Chacun prit place, ou plutôt les femmes firent cercle, tandis que les hommes, plus indifférents à l'endroit du *style énergique*, comme dit Boileau, firent leurs commentaires sur l'agitation fébrile d'Andrea, sur l'attention de M. Danglars, sur l'impassibilité d'Eugénie et sur la façon leste et enjouée dont la baronne traitait cette importante affaire.

Le contrat fut lu au milieu d'un profond silence. Mais, aussitôt la lecture achevée, la rumeur recommença dans les salons, double de ce qu'elle était auparavant ; ces sommes brillantes, ces millions roulant dans l'avenir des deux jeunes gens et qui venaient compléter l'exposition qu'on avait faite, dans une chambre exclusivement consacrée à cet objet, du trousseau de la mariée et des diamants de la jeune femme, avaient retenti avec tout leur prestige dans la jalouse assemblée.

Les charmes de mademoiselle Danglars en étaient doubles aux yeux des jeunes gens, et pour le moment ils effaçaient l'éclat du soleil.

Quant aux femmes, il va sans dire que, tout en jalousant ces millions, elles ne croyaient pas en avoir besoin pour être belles.

Andréa, serré par ses amis, complimenté, adulé, commençant à croire à la réalité du rêve qu'il faisait, Andréa était sur le point de perdre la tête.

Le notaire prit solennellement la plume, l'éleva au-dessus de sa tête et dit :

— Messieurs, on va signer le contrat.

Le baron devait signer le premier, puis le fondé de pouvoirs de M. Cavalcanti père, puis la baronne, puis les futurs conjoints, comme on dit dans cet abominable style qui a cours sur papier timbré.

Le baron prit la plume et signa, puis le chargé de pouvoirs.

La baronne s'approcha, au bras de madame de Villefort.

— Mon amie, dit-elle en prenant la plume, n'est-ce pas une chose désespérante ? Un incident inattendu, arrivé dans cette affaire d'assassinat et de vol dont M. le comte de Monte-Cristo a failli être victime, nous prive d'avoir M. de Villefort.

— Oh ! mon Dieu ! dit Monte-Cristo en s'approchant, j'ai bien peur d'être la cause involontaire de cette absence.

— Comment ! vous, comte ? dit madame Danglars en signant. S'il en est ainsi, prenez garde, je ne vous le pardonnerai jamais.

Andréa dressait les oreilles.

— Il n'y aurait cependant point de ma faute, dit le comte ; aussi je tiens à le constater.

On écoutait avidement : Monte-Cristo, qui desserrait si rarement les lèvres, allait parler.

— Vous vous rappelez, dit le comte au milieu du plus profond silence, que c'est chez moi qu'est mort ce malheureux qui était venu pour me voler, et qui, en sortant de chez moi, a été tué, à ce que l'on croit, par son complice ?

— Oui, dit Danglars.

— Eh bien ! pour lui porter secours, on l'avait déshabillé et l'on avait jeté ses habits dans un coin où la justice les a ramassés ; mais la justice, en prenant l'habit et le pantalon pour les déposer au greffe, avait oublié le gilet.

Andréa pâlit visiblement et tira tout doucement du côté de la porte ; il voyait paraître un nuage à l'horizon, et ce nuage lui semblait renfermer la tempête dans ses flancs.

— Eh bien ! ce malheureux gilet, on l'a trouvé aujourd'hui tout couvert de sang et troué à l'endroit du cœur.

Les dames poussèrent un cri, et deux ou trois se préparèrent à s'évanouir.

— On me l'a apporté. Personne ne pouvait deviner d'où venait cette guenille ; moi seul songeai que c'était probablement le gilet de la victime. Tout à coup mon valet de chambre, en fouillant avec dégoût et précaution cette funèbre relique, a senti un papier dans la poche et l'en a tiré : c'était une lettre adressée à qui ? à vous, baron.

— A moi ? s'écria Danglars.

— Oh ! mon Dieu ! oui, à vous ; je suis parvenu à lire votre nom sous le sang dont le billet était maculé, répondit Monte-Cristo au milieu des éclats de surprise générale.

— Mais, demanda madame Danglars regardant son mari avec inquiétude, comment cela empêche-t-il M. de Villefort ?

ALEXANDRE DUMAS.

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

Voir le film Monte-Cristo *dans les Cinémas passant les vues* Pathé frères.

place de la Concorde, parée seulement de nos trois couleurs.

L'ARMISTICE

L'occupation des villes allemandes par les armées alliées

Paris, 25 Novembre.

Les Américains occuperont Coblentz vers le 1er décembre, les Britanniques occuperont Cologne et les Français Mayence.

Les torpilleurs allemands internés en Hollande

Paris, 25 Novembre.

Le *Journal* signale qu'un cas de conflit sérieux vient de surgir. Des nouvelles de presse signalent que des torpilleurs allemands se sont fait interner dans les ports hollandais pour éviter la coapture et que des remorqueus se seraient évadés d'Anvers en descendant l'Escaut et en suivant les eaux territoriales hollandaises. Pour le coup, il y aurait violation flagrante de l'armistice.

La Hollande choisirait vraiment bien mal son moment pour mettre en pleine lumière les inconvénients de la décision prise par les puissances en 1830, de laisser aux Pays-Bas le contrôle des bouches de l'Escaut.

On ne pourrait montrer, d'une manière plus saisissante, la nécessité d'assurer à la Belgique le libre débouché du port d'Anvers.

Ceci dit, sans parler des garanties précises que les puissances de l'Entente devraient réclamer si les autorités néerlandaises ne se décidaient pas à prendre conscience des devoirs stricts de la neutralité.

Les pourparlers

Paris, 25 Novembre.

Dans l'*Echo de Paris*, Marcel Hutin écrit qu'à l'ancien grand quartier général allemand de Spa, les réunions de la conférence mixte d'armistice se poursuivent. Le maréchal Hindenburg et le maréchal Grœner ayant émigré, comme on sait, au château de Wilhelmshœhe, près Cassel, les réunions entre délégués français, britanniques et allemands sont quotidiennes.

Du côté allemand, le lieutenant général von Winterfedt reste le plénipotentiaire militaire et M. Erzberger est la plupart du temps présent.

Du côté français, le général Nudant représente le maréchal Foch avec le commandant Sisteron comme adjoint. Il paraît que les discussions sont souvent extrêmement vives. Il arrive fréquemment qu'affectant une grande irritation, le général Winterfeldt frappe la table verte de son poing, lorsque les délégués alliés ne croient pas devoir céder aux demandes allemandes.

D'un mot impératif nos plénipotentiaires ont vite fait de mettre un terme à la série des récriminations, tendant à revenir sur l'acte d'armistice.

Ce n'est pas à Versailles, mais à Paris, qu'auront lieu vraisemblablement les conférences pour les préliminaires de paix.

Les Alliés font preuve d'une grande fermeté

Paris, 25 Novembre.

Les réunions de la Conférence mixte de l'armistice continuent, à Spa, entre les délégués allemands et alliés ; les discussions sont souvent vives, mais les Alliés, d'un mot impératif, mettent fin aux récriminations tendant à rouvrir les discussions sur l'acte de l'armistice.

LES ALLIÉS A CONSTANTINOPLE

L'accueil enthousiaste des Grecs

Salonique, 25 Novembre.

Les personnes arrivées de Constantinople, relatent les manifestations d'enthousiasme et de gratitude adressées par des centaines de milliers de Grecs de cette ville aux délégués des armées et des marines alliées et grecques qu'ils ont accueillis en libérateurs.

Dans leur joie, les Grecs ont pavoisé leurs demeures et ont parcouru les rues en chantant l'hymne grec.

Les délégués grecs sont l'objet de manifestations délirantes à l'adresse de la Grèce.

L'amiral français chez le ministre de la Marine

Constantinople, 25 Novembre.

L'amiral Amet a fait hier une visite au ministre des Affaires étrangères et rendu visite au ministre de la Marine.

M. Wilson honore toute l'Armée française

Washington, 25 Novembre.

Au cours d'une soirée d'adieu donnée hier soir par les divisions de l'Indépendance, le président a paru sur la scène pendant qu'un compositeur populaire chantait une chanson. Le président avait ses mains posées sur l'épaule d'un soldat français et d'un soldat américain. Les spectateurs ont salué cette apparition d'applaudissements frénétiques.

La Municipalité de Barcelone s'apprête à acclamer le Maréchal Joffre

Barcelone, 25 Novembre.

La municipalité de Barcelone a invité le maréchal Joffre à se rendre à Barcelone en vue d'y célébrer, en sa présence, la victoire de la France et des Alliés.

La Catalogne, qui a toujours manifesté des sentiments si sincères pour la France, serait heureuse de pouvoir acclamer un des plus grands artisans de la victoire.

Les Incidents de la Chambre italienne

L'accusateur de Giolitti et des socialistes officiels confondu

Rome, 25 Novembre.

A la Chambre des députés, le président de la Commission, chargée d'examiner le dossier Centurione, présente des conclusions disant qu'après examen détaillé des papiers présentés par M. Centurione, la Commission est unanime à exprimer l'opinion que de ces documents il résulte que les accusations avancées par M. Centurione n'ont aucun fondement. (Très vifs applaudissements). Le président de la Chambre, M. Marcora, dit qu'il n'a pas assez de paroles pour flétrir l'inconscience du député qui a porté à la Chambre des accusations dénuées de tout fondement. (Vives approbations, même dans les tribunes. Cris : A la porte !).

Le président ajoute : Je vous invite au calme. Les électeurs se chargeront de chasser ce député. La séance est ensuite levée.

La Révolution en Allemagne

Une vive effervescence règne dans toute l'Allemagne

Zurich, 25 Novembre.

Une vive effervescence règne dans toute l'Allemagne et tout porte à croire que les jours du régime actuel sont comptés. Il semble qu'un vaste mouvement contre-révolutionnaire soit sur le point d'éclater ou ait même déjà éclaté.

A Hambourg, plusieurs quartiers sont occupés par des matelots dépendant d'un Conseil révolutionnaire. D'importants convois de munitions et d'armes sont massés devant l'Hôtel de Ville, car le bruit court que des forces contre-révolutionnaires considérables seraient en marche dans le but de renverser les autorités actuelles et de mettre à la tête de la ville des éléments plus modérés. Dans Hambourg même, les socialistes modérés et les bourgeois ont constitué des Comités bourgeois.

En Bavière, en Wurtemberg, dans le duché de Bade on enregistre un fort mouvement, hostile au gouvernement de Berlin. Les députés haranguent le peuple dans quantité de meetings, exigeant la convocation d'une assemblée nationale et la constitution d'un nouveau gouvernement central, dans lequel tous les Etats confédérés seront représentés. C'est dans ce but que se réuniront, aujourd'hui lundi, à Berlin, les délégués des Etats de l'Allemagne du Sud.

Certaines informations parlent également d'un mouvement séparatiste de l'Allemagne du Sud contre la Prusse et la *Badische Presse* annonce même que la Bavière aurait exigé de la Prusse la restitution du territoire que celle-ci lui arracha en 1866. La situation est donc très tendue chez nos ennemis et de sérieux événements sont certains.

Jeudi soir, Liebknecht et ses amis ont essayé de prendre d'assaut la prison centrale de Berlin. Il en résulta une violente fusillade qui coûta la vie à plusieurs personnes. A cela il faut ajouter que des nouvelles reçues de bonne source allemande rapportent que le kaiser n'a pas abdiqué, que le gouvernement n'est pas en possession d'un document signé de Guillaume et que celui-ci s'est contenté de se soustraire à ses responsabilités.

La situation est grave à Berlin

Londres, 25 Novembre.

Suivant les dernières nouvelles reçues de Berlin, la situation n'a cessé de s'aggraver dans la capitale depuis la sanglante échauffourée qui a eu lieu vendredi soir devant la préfecture de police.

L'opposition des extrémistes, ayant Liebknech à leur tête, s'affirme avec une force toujours plus grande. Un coup de force semble imminent. On ignore si les troupes actuellement dans la capitale pourront ou voudront soutenir le gouvernement.

Les troubles de Berlin

Bâle, 25 Novembre.

La *Gazette de Francfort* écrit :

L'agitation et l'attitude du groupe Liebknecht-Rosa Luxembourg qui, numériquement est peu important mais extrêmement actif, ne semblent plus devoir amener un conflit avec le gouvernement actuel. La situation intérieure se tend.

Le gouvernement Ebert a maintenant des preuves que l'échauffourée qui s'est produite le 22 novembre, devant la préfecture de police de Berlin, avait été soigneusement préparée par le groupe « Spartacus » et devait aboutir, dans l'esprit de ses instigateurs à la prise de la Préfecture de police, dans laquelle on espérait s'emparer du même coup de M. Eichkhorn, préfet de police, et de M. Wels, commandant militaire de Berlin. Ce dernier, afin de rassurer la population et pour lui montrer que le gouvernement provisoire est toujours solidement soutenu par les troupes qui assurent l'ordre, a fait défiler musique en tête, à travers Berlin, la division des fusiliers de la flotte et de nombreuses autres troupes fidèles au gouvernement.

Vers une république sud-allemande

Bâle, 25 Novembre.

La *Gazette de Voss* écrit : Un courant se manifeste en Bavière, en Wurtemberg et au duché de Bade pour résister aux tendances extrémistes à Berlin et pour préparer, au besoin, la fusion de ces Etats en une république sud-allemande.

Mackensen dévalisé à son arrivée à Berlin

Zurich, 25 Novembre.

On annonce que le maréchal Mackensen et ses officiers, de retour à Berlin, furent dévalisés à leur arrivée à la gare par le piquet de garde, qui s'empara de soixante-neuf millions, sous prétexte que c'était de l'argent volé.

Vers la socialisation du régime

Zurich, 25 Novembre.

Le *Lokal Anzeiger* croit que le gouvernement soumettra bientôt un programme d'ensemble qui aura d'abord un caractère transitoire, mais qui sera dirigé vers la socialisation de régime. Le même journal ne croit pas impossible que l'Assemblée nationale ne se réunisse à Francfort.

Le Succès de l'Emprunt

Il fut en partie souscrit en argent

Paris, 25 Novembre.

C'est hier soir dimanche que s'est définitivement close la souscription ouverte le 20 octobre à l'emprunt de la libération. S'il est encore impossible d'indiquer avec précision combien de milliards sont apportés à l'Etat, nous pouvons cependant affirmer sur la foi de renseignements pris aux sources les plus sûres que les chiffres atteints par cet emprunt dépassent de beaucoup ceux des précédents.

On se rend compte par un simple détail de l'empressement mis par le public à témoigner sa confiance. Les souscripteurs qui visitèrent le sous-marin amarré au quai de la Concorde et dans lequel un guichet avait été établi, ont apporté plus d'un million par jour.

Ajoutons que les sommes souscrites en valeurs dites de remploi, ne constituent dans l'ensemble total qu'une part relativement faible de l'apport d'argent fait par le public. Le quatrième emprunt est en majeure partie riche d'argent neuf.

Le nouveau Régime des Permissions

Paris, 25 Novembre.

On sait que M. Clemenceau a récemment décidé qu'à partir du 1er décembre la durée des permissions de détente serait portée à 20 jours pour les militaires aux armées et à 10 jours pour les militaires de l'intérieur. Une circulaire du président du Conseil, ministre de la Guerre, précise les modalités d'application du nouveau régime des permissions.

MILITAIRES AUX ARMEES

Il sera accordé aux militaires aux armées du Nord et du Nord-Est, à partir du 1er décembre :

a) Une permission de 20 jours, valable pour une période de quatre mois, à destination de la France continentale (petites îles comprises) et de la Suisse ;

b) une permission de 30 jours, valable pour une période de six mois, à destination de la Corse, de l'Afrique du Nord, de l'Angleterre et de l'Italie.

Par exception, les appelés de la classe 1919, appartenant aux unités d'instruction qui n'ont pas été au feu, bénéficieront de 10 jours de permission par période de 4 mois.

MILITAIRES DE L'INTERIEUR

a) Une permission de 10 jours, valable pour une période de 4 mois, à destination de la France continentale (petites îles comprises) et de la Suisse ;

b) Une permission de 15 jours, valable pour une période de six mois, à destination de l'Angleterre et de l'Italie ;

c) Une permission de 30 jours, valable pour une période d'un an, à destination de la Corse et de l'Afrique du Nord, ou une permission de 20 jours pour la Corse et l'Afrique du Nord, et une autre permission de 10 jours pour la France.

MILITAIRES EN AFRIQUE OU EN ORIENT

En ce qui concerne les militaires de l'Afrique du Nord, du Maroc, de l'armée d'Orient et du détachement français de Palestine-Syrie, la permission continuera à être calculée, jusqu'au 1er décembre 1918, conformément aux règles en vigueur, c'est-à-dire : 30 jours pour douze mois de présence aux militaires de l'Afrique du Nord et permission proportionnée à la durée du séjour aux militaires du Maroc, de l'armée d'Orient et du D. F. P. S.

A partir du 1er décembre, il ne sera plus tenu compte des périodes de 4 mois, mais chaque mois de présence donnera droit aux militaires désignés ci-dessus à une allocation de 5 jours.

Exemple : 18 mois de présence au 1er février donneront droit à 40 jours pour les quatre périodes de 4 mois se terminant au 1er décembre, et à 10 jours pour les deux mois supplémentaires, soit 50 jours au total.

PERMISSIONS POUR L'ALSACE, LA LORRAINE, ETC.

A partir du 10 décembre prochain, des permissions de détente ou à titre exceptionnel, ainsi que des congés de convalescence, pourront être accordés à destination de l'Alsace-Lorraine, de la Belgique et du Luxembourg, dans les mêmes conditions de durée que les permissions et congés pour la France, et dans les cas ci-après :

a) Pour l'Alsace et la Lorraine, seulement aux militaires ayant eu leur domicile ou leur résidence dans ce pays avant la guerre, ou ayant leur femme, enfants ou ascendants (père, mère, grands-parents) actuellement domiciliés sur ce territoire ;

b) Pour la Belgique et le Luxembourg, seulement aux militaires ayant eu leur domicile ou leur résidence dans ces pays avant la guerre.

L'octroi de ces permissions est subordonné à l'autorisation préalable :

a) Du cabinet du ministre (3e bureau), pour le Luxembourg ;

b) Du général commandant en chef les armées françaises, pour l'Alsace-Lorraine (ainsi qu'il est déjà prescrit pour l'Alsace reconquise) ;

c) Du général commandant le corps d'armée — ou l'échelon correspondant — ou la région, pour la Belgique.

Aucune permission ou congé pour les territoires ennemis occupés, ne sera concédée jusqu'à nouvel ordre, sauf dans des cas absolument exceptionnels, qui seraient soumis au ministre, sous le timbre du cabinet (3e bureau), pour décision.

Comme conséquence de la libération du territoire français, le texte de l'article 252 du règlement du 5 septembre 1917 est remplacé par le suivant :

« Cette limite est déterminée par la frontière française de 1914. »

Le général en chef n'aura donc plus à être saisi de demandes d'autorisation de circuler sur le territoire français, pour les militaires en permission.

M. Claveille rend hommage au patriotisme des Cheminots

Paris, 25 Novembre.

M. Claveille, ministre des Travaux publics et des Transports, vient d'adresser aux cheminots français la proclamation suivante :

La France victorieuse vient d'écrire dans l'histoire une nouvelle et magnifique page qui consacre, d'une façon éclatante, la puissante vitalité et le rang élevé qu'elle a toujours occupé parmi les grandes nations.

Le personnel des chemins de fer qui a assuré jour et nuit, pendant quatre ans et demi les transports militaires et les transports commerciaux, dans des conditions particulièrement difficiles, souvent même périlleuses, avec un dévouement et une discipline dignes de sa réputation corporative, a pris une large part à la victoire et mérite, à tous les degrés de la hiérarchie, les plus grands éloges.

Je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte de lui adresser, avec les remerciements du gouvernement de la République, mes félicitations les plus chaleureuses et les plus cordiales.

Je salue en même temps les nombreux cheminots morts pendant la guerre, victimes de leur devoir professionnel, et j'adresse un hommage ému à leur mémoire qui restera profondément gravée dans nos cœurs comme celle de tous les soldats ayant fait généreusement le sacrifice de leur vie à la Patrie en danger.

Après l'armistice, il reste au personnel des chemins de fer une noble tâche à accomplir, tout en continuant à assurer les transports militaires indispensables, celle de participer activement, par une exploitation intensive et consciencieuse, au développement économique et à la prospérité de la nation. Les cheminots devront redoubler d'efforts pour donner toutes les satisfactions désirables au commerce, à l'industrie et à l'agriculture si éprouvés pendant la période douloureuse qui vient de s'écouler. C'est sur leur travail que repose en partie l'avenir de notre pays.

Je ne doute pas un seul instant qu'ils soient prêts à répondre pendant la paix, comme ils l'ont fait pendant la guerre, à l'appel du gouvernement et de leurs chefs. Ils auront ainsi une fois de plus bien mérité de la Patrie.

Le Maréchal Foch, Citoyen honoraire de Londres

Londres, 25 Novembre.

Il est question d'offrir au maréchal Foch le titre de citoyen honoraire de la ville de Londres.

Notules Marseillaises

Démobilisation

Nous n'avons pas, dans ce coin du journal, la place nécessaire pour discuter les grands problèmes qui se posent pour la démobilisation. Il ne nous appartient pas de préconiser tel système plutôt que tel autre, mais nous pouvons cependant dire notre opinion sur les précautions qui doivent être prises, à Marseille spécialement, en vue du retour de nos vaillants soldats à la vie économique.

Il y a quelques semaines, nous avions déjà indiqué qu'il nous semblait prudent de mettre au point les grands projets susceptibles de donner du travail à tous les excédents de main-d'œuvre qui pourraient être constatés. Il y en a à Marseille beaucoup qui dorment dans les cartons, et qu'il serait peut-être utile de faire revivre. Il y a, notamment, la rénovation des quartiers de derrière la Bourse, les travaux urgents de voirie, la construction de nouveaux hôpitaux, etc., etc. Pourquoi même n'essaierait-on pas de mettre la main aux travaux préparatoires de l'Exposition coloniale ? La date d'ouverture en est éloignée, et peut-être eût-on pu l'avancer pour profiter de la renaissance économique à son début, et pour utiliser les chômeurs.

Quoi qu'il en soit, il faut — l'Histoire nous l'apprend — veiller à ne pas laisser naître des chômages prolongés. Les collectivités ont le devoir, en cette occasion, d'activer la mise à exécution des travaux qu'elles projettent, pour parer à la crise que provoquera la démobilisation.

Chronique Locale

La Température

Ciel couvert et pluie hier à Marseille. Au pluviomètre de l'Observatoire, on a recueilli 10 m/m d'eau. Le thermomètre marquait 7° à 7 heures du matin ; 12° 2 à 1 heure de l'après-midi et 7° 8 à 7 heures du soir. Minimum, 6° 2 ; maximum, 12° 4. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 760 m/m, 760 m/m 1 et 760 m/m 9. Un vent faible d'Est, puis de Nord-Ouest a régné toute la journée.

A l'occasion de l'entrée des troupes françaises à Strasbourg, plusieurs de nos grandes administrations, les journaux et de nombreux établissements avaient illuminé hier soir.

Conseil de guerre. — Dans son audience, hier, le deuxième Conseil de guerre, présidé par M. le colonel Arthaud, a condamné à 20 ans de travaux forcés, 20 ans d'interdiction de séjour et à la dégradation militaire, le soldat Perrin Marius, du 38e d'infanterie coloniale, âgé de 24 ans, originaire de Bollène-Vaucluse. Ce jeune soldat, en prison à la maison d'arrêt d'Orange, où il purgeait une condamnation pour délit de chasse et absence illégale, tenta, le 7 avril 1918, de s'évader puis d'assassiner le gardien chef de la prison et de tuer enfin un détenu qui voulut s'interposer.

Le soldat Thiergart Auguste, du dépôt de Nîmes, inculpé de s'être approprié des objets et effets apartenant à des camarades, s'est vu infliger 5 ans de réclusion et 20 ans d'interdiction de séjour.

Prévenu civil, T... G..., qui refusa de se conformer à un ordre de réquisition pour la fourniture d'une certaine quantité de vin à l'Intendance, a été condamné à une amende de 1.000 fr., mais avec sursis.

Défenseurs respectifs dans ces trois affaires : Mes Vidal, Bertranon et Nathan.

L'aide-major de 2e classe *Jean Cottalorda*, du 2e bataillon du 205e régiment d'infanterie, a été cité à l'ordre de la division en ces termes :

« Au cours des journées du 20 au 30 octobre 1918, a assuré son service d'une façon parfaite, dans des conditions particulièrement dangereuses et pénibles, faisant preuve d'un dévouement inlassable et d'un absolu mépris du danger ».

C'est la deuxième citation dont est l'objet le jeune Jean Cottalorda, qui est le fils du regretté inspecteur primaire de Marseille et de la sympathique directrice de la Crèche municipale de la rue des Ferrats. Nos meilleures félicitations.

Le relèvement des allocations militaires. — Dans notre numéro de dimanche dernier nous avons publié la circulaire concernant le relèvement des allocations militaires, en indiquant les catégories d'allocataires qui ont droit à ce relèvement. Nous avons même énuméré les pièces nécessaires à fournir et nous avons dit qu'elles devaient être transmises à la mairie des ayants droit. Or, pour Marseille, les intéressés doivent les faire parvenir au bureau des allocations militaires, 65, cours Pierre-Puget.

L'émir Fessal, fils du roi du Hedjaz, arrivera aujourd'hui à Marseille à bord d'un croiseur britannique. Il descendra à l'hôtel du Louvre et de la Paix, où il sera salué par une mission spécialement envoyée par le ministère des Affaires étrangères.

Les subventions aux Sociétés de secours mutuels. — Un arrêté ministériel vient de modifier le régime des subventions à accorder aux Sociétés de secours mutuels.

En ce qui concerne les encouragements réservés au service de retraites le nouveau régime est ainsi caractérisé dans ses grandes lignes : A. — L'allocation de capitation est supprimée ; la subvention se réduit uniquement au quart des versements. B. — Le maximum de la subvention allouée au service de retraites est porté à 20.000 francs ; les subventions individuelles ne peuvent excéder 9 francs, quel que soit l'effectif de la Société.

Par suite du mauvais temps régnant dans la région, les trains empruntant la grande ligne, ont continué hier, à éprouver un retard très sensible à leur arrivée à Marseille, retard variant entre 3 et 4 heures. Les départs se sont effectués normalement.

Coalition Républicaine des Bouches-du-Rhône. — La section de Marseille nous communique :

La Commission exécutive de l'arrondissement de Marseille s'est réunie dimanche à 2 heures 30 de l'après-midi, 1 bis, rue Cannebière. Les divers groupements politiques et philosophiques adhérents à la Coalition Républicaine étaient représentés à cette réunion.

Après un long échange de vues, l'assemblée a décidé, à l'unanimité, l'organisation à Marseille d'une conférence très prochaine, sous les auspices de la Coalition Républicaine. Le sujet de cette conférence sera : « La Coalition Républicaine et le rétablissement des libertés publiques ». Les citoyens Petit et Georget, membres de la Commission exécutive ont été désignés pour l'organisation de la dite conférence. D'ores et déjà la Commission d'organisation désignée adresse un appel à tous les éléments nettement républicains pour assurer le succès de la conférence projetée.

Nous apprenons avec plaisir le mariage de Mlle Marie-Rose Rey, nièce de notre bon confrère Elzéard Rougier, avec M. Octave-Albert Lambert. Nos félicitations et nos vœux de bonheur.

Pour l'Orphelinat laïque des B.-du-Rh. — M. Vial-Hermolaüs vient de recevoir les souscriptions suivantes : Comité des œuvres de guerre des ouvriers et employés des mines de Valdonne, 100 fr. (8e souscription) ; M. Louis Turcan, à l'Estaque-Rio-Tinto, produit d'une tombola organisée par les élèves de l'école de filles et de garçons de Mimet, 10 fr. ; école de filles de la rue Kléber (Saint-Lazare), à Marseille, 100 fr.

Les F.·. M.· réguliers de l'O.·. de Marseille sont invités à assister à la réception des F.·. M.·. américains et anglais, qui aura lieu lieu au local Maç.·. le jeudi 28 novembre, de 9 h. 30 à 23 heures.

The thanks giving Masonic reunion vill be held on Thursday evening november 28, at French Masonic Temple n° 17, cours Lieutaud, All English speaking Mason are directed to be present and te join in the tanks giving to the Diety.

Ask the M. P. to direct you. — *Masonic Committee.*

Notes d'art. — « La Calanque de Saména » au Mont-Rose, ensevelie sous les résidus des usines, fait l'objet d'une belle toile, signée J. Auda, et exposée chez Montefusco, rue de la Darse.

Il est rappelé que l'adjudication des fournitures divisées en 6 lots nécessaires au service municipal des pompes funèbres aura lieu samedi 30 novembre courant, à 3 heures du soir, dans le cabinet de M. le maire à l'Hôtel de Ville.

Pour les conditions, s'adresser au bureau municipal des pompes funèbres, 13, rue Audiman, le matin, de 9 h. à midi ou le soir, de 2h. 30 à 5 h.

Isadora Duncan. — C'est samedi prochain que Isadora Duncan et W. Rummel donneront en matinée, à l'Opéra Municipal (location à partir d'aujourd'hui) le triomphal programme de leur dernière tournée en Amérique : l'œuvre de Chopin (danses et soli de piano). Mme Isadora Duncan dansera notamment dans la célèbre sonate en si bémol, la *Marche funèbre* et le *Presto*. M. Walter Morse Rummel, que l'on entendra pour la première fois à Marseille, est le petit-fils du grand Américain Morse, l'inventeur du télégraphe. Il a été pendant ces dernières années, l'un des plus enthousiastes propagandistes de l'art français à l'étranger.

Chemins de fer P.-L.-M. — Marchandises de petite vitesse, expédition de 200 kilos : Numéros des inscriptions à recevoir les 26 et 27 courant : Marseille-Arenc, du numéro 24.101 au numéro 24.450.

FOCH Fres, Ch. Dentistes : 8, place St-Ferréol.

« La Dame de chez Maxim's », avec Cassive, au Gymnase. — Ce soir, au Gymnase, brillant gala, pour la dernière série des représentations de la célèbre comédienne Armande Cassive. Reprise de *La Dame de chez Maxim's*, de Feydeau, le chef-d'œuvre du répertoire de Vaudeville. Cassive jouera le rôle de la Môme Crevette, qu'elle a créé à Paris, on sait avec quel succès triomphant ; elle sera également entourée par les réputés artistes de la tournée Ch. Baret.

La Bourse du Travail, rue de l'Académie, siège des Syndicats professionnels, a un bureau de placement des deux sexes avec assurance de capacité technique. S'y adresser tous les jours, de 8 h. à midi et de 2 h. à 6 h. Téléphone 9-20. On accepterait avec plaisir les offres d'emploi pour les mutilés et réformés de la guerre.

A l'Alcazar Léon Doux. — Au gala de ce soir : première de l'amusant sketch *Le Plombier* avec le réputé comique Dutard, Juliette Liéna et leur trouve ; la diseuse Esther Lekain ; le ténor Vorelli ; dix attractions remarquables. La location est ouverte.

Union des instituteurs et instituteurs. — Assemblée générale ordinaire jeudi, à 3 heures, brasserie Colbert. Compte rendu du Congrès.

Syndicat des fabricants de chaussures. — On nous communique :

M. Flaissières, sénateur, a présenté hier matin à M. le préfet, une délégation de fabricants de chaussures travaillant pour l'armée et la chaussure nationale, composée de M. B. Bensa, Ch. Estachy, B. Garibaldi.

M. Flaissières a exposé à M. le préfet la situation critique qui était faite à ces fabricants par suite de la crise des transports. Il a prié l'honorable représentant du département de faire tout son possible auprès de M. le ministre des Travaux Publics, pour mettre à la disposition de l'Intendance les vagons nécessaires pour que les cuirs en souffrance à Orléans, Lyon et Romans, puissent, sans tarder, arriver dans notre ville, et cela pour éviter la fermeture des usines et ateliers de chaussures. Il compte sur la bienveillance de M. le préfet pour éviter le chômage à 6.000 ouvriers et ouvrières qui vivent de cette industrie et empêcher de créer des difficultés au point de vue économique, au moment où notre pays a besoin de reprendre une plus grande activité pour la reprise de notre commerce.

M. le préfet a écouté avec sa bienveillance habituelle l'exposé de M. le sénateur Flaissières et a pris de suite les mesures nécessaires pour parer au plus tôt à cette crise économique qui mettrait sur le pavé un grand nombre de pères de famille.

M. Flaissières a remercié infiniment M. le préfet de la délicate attention qu'il a bien voulu avoir pour toute la corporation de la cordonnerie.

Etat civil. — L'état civil a enregistré dans la journée d'hier 43 naissances dont 4 illégitimes, et 87 décès.

A qui les ballots de drap ? — Dans la soirée de samedi, l'inspecteur de la Sûreté Azam et le brigadier Jaubert arrêtaient un individu qui transportait sur un charreton six gros ballots de drap dont il ne put indiquer la provenance. C'était un nommé Jayne Joseph, 26 ans, demeurant à Toulon, où il a encouru une condamnation à seize ans de travaux forcés pour meurtre d'un marin. Notre police est persuadée que Jayne est affilié à une bande de voleurs opérant à Toulon et dans le Var. Les marchandises saisies ont une valeur de 5.000 francs. De plus, Jayne a été trouvé porteur d'une somme de plus de 3.000 francs, sur la provenance de laquelle il a refusé de s'expliquer. Il a été écroué. Mais, à qui appartiennent les ballots de drap ? Voilà ce que l'on recherche avec les complices de Jayne.

Série de coups de couteau. — Près de chez lui, avant-hier soir vers 6 heures, le journalier Saïd Bengasi, 28 ans, habitant rue Caravelle, 1, était blessé de deux coups de couteau à la poitrine par un nommé Budoni qui réussit à s'enfuir. Le blessé a été conduit dans un état grave à la Conception.

Un peu plus tard, rue de la Fare, le mécanicien Aimé Bolzot, demeurant rue des Petites-Maries, 3, était frappé de deux coups de couteau à la gorge par un inconnu. Le blessé est soigné à son domicile.

Rue Magenta, au moment où il fermait son magasin, le crémier, Hugues Léon, 51 ans, à la suite d'une discussion était blessé d'un coup de couteau dans le rein gauche par un Algérien, qui s'est enfui. M. Hugues, dont l'état est grave, est soigné à son domicile.

Quai de la Tourette, vers 11 heures du soir, à la suite d'une discussion avec quatre individus, le veilleur de nuit Amato Mariano, 70 ans, habitant rue Château-Joly, 38, était blessé d'un coup de couteau au flanc gauche. Après avoir reçu des soins à l'Hôtel-Dieu, le blessé a été conduit à son domicile.

C'est très prochainement que l'on trouvera dans tous les kiosques et librairies *Marseille-Revue Noël 1918*. Ce numéro de grand luxe qui n'est vendu que deux francs est remboursé *dix fois par ses primes*.

Petite chronique. — La *Revue des Primaires*, de novembre, vient de paraître. La réclamer au kiosque, 1, cours Belsunce.

La Société excursionniste La Famille avait organisé, dimanche, une réunion générale pour fêter la victoire et recevoir le 10.000e sociétaire. Elle a obtenu le plus grand succès. La *Marseillaise* chantée par M. Pisani, entouré d'une centaine d'enfants, est reprise en chœur par la nombreuse assistance, la termina patriotiquement.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Marché aux porcs.* — Au marché aux porcs d'avant-hier, dimanche, il a été apporté 85 porcelets dont les prix ont varié de 60 à 65 francs pièce. Pour les gras et maigres, toujours 500 francs les 100 kilos.

LES SPORTS

FOOTBALL-ASSOCIATION

Coupe Charles Simon (3e tour)

Association Sportive Lyonnaise contre Olympique de Marseille, le 1er décembre 1918, à 2 h. 30, sur le terrain de l'Olympique de Marseille

Il n'est pas trop tôt pour parler de ce match qui mettra aux prises, sur le magnifique terrain de l'O. M., avenue du Parc-Borély, deux des meilleurs teams du Sud-Est.

L'Association Sportive Lyonnaise nous arrive précédée d'une solide réputation. Son jeu est énergique et décidé. La majorité des joueurs sont de vieux pratiquants qui jouent pour gagner et ne perdent point leur temps en fignolages inutiles. Les Chapuis, Berchet, Roget et surtout le capitaine Fatignet ont eu plusieurs fois l'honneur de représenter le Comité des Lyonnais.

Quelques-unes des rencontres jouées par l'A. S. L. la montre l'égale du fameux Club Sportif des Terreaux qui battit l'an dernier, à Lyon, l'Olympique de Marseille.

Celle-ci présentera son équipe des grands jours et le match s'annonce comme devant offrir à tous les points de vue un intérêt palpitant.

Les équipes auront la composition suivante :

A. S. L. — But : Vergniaud, Backs, Chapuis, Berchet ; demis, Desprès, Van der Mellier, Roger ; avants, Semon, Chambonnet, Fatigut (cap.), Taylor, Cattoir.

O. M. — But, Wood ; Backs, Morriss, Gascard (cap.) ; demis, Placidi, Ianley, Henri Scheibens ; avants, Coti, Jean Cabassa, René Scheibens, Jones, Michel.

COURRIER MARITIME

Le mouvement d'entrées et de sorties dans les ports de Marseille a été de 26 navires, dont 22 vapeurs et 4 voiliers. Signalons :

A l'arrivée : le vapeur suédois *Erland*, venant de Valence, avec 72 tonnes divers ; le vapeur norvégien *Niels-Nielsen*, de New-York, avec 6.000 tonnes blé et 1.000 tonnes haricots ; le vapeur espagnol *Maria*, de Barcelone, avec 318 tonnes sucre, chocolat, fruits secs ; le *Myre-de-Villers*, des Messageries Maritimes, de Port-Said, avec 525 passagers et 5.342 tonnes manganèse, blé, légumes, colza, coprah, divers ; la *Ville-de-Bône*, Compagnie Transatlantique, d'Oran, avec 190 passagers et 1.035 tonnes avoine et son ; le *Maréchal-Bugeaud*, Compagnie Transatlantique, d'Alger, avec 591 passagers et 212 tonnes vin, fruits secs, primeurs ; le *Roma*, Compagnie Cyprien Fabre, de Philippeville, avec 1.057 passagers, dont 1.072 militaires et 702 tonnes fruits, œufs, divers ; le *Saint-Servan*, Compagnie Transatlantique, de Philippeville, avec 1.050 tonnes son, céréales, poisson ; les vapeurs français *Tunisie*, de Malaga, avec 277 tonnes huile ; le vapeur japonais *Haru-Maru*, de Bombay, avec un passager et 3.500 tonnes divers ; le vapeur espagnol *Sabinosa*, de Barcelone, avec 350 tonnes divers ; le vapeur français *Chili*, de Dakar, avec 702 tonnes divers ; le vapeur norvégien *Christoffer-Ellingen*, d'Alger, avec 4 passagers et 300 tonnes divers ; le vapeur français *Général-Dodds*, de Rufisque, avec 2.500 tonnes arachides ; le vapeur français *Villemer*, de Cette, avec 250 tonnes de vin.

Au départ : le *Mansourah*, Compagnie Mixte, pour Tunis ; le vapeur grec *Aghios-Gerassimos*, pour Tunis ; le vapeur anglais *Vinécléat*, pour Toulon.

Le Mouvement ouvrier

CONVOCATIONS

Syndicat fédéré des ouvriers civils et ouvrières des magasins administratifs de la Guerre. — Le personnel civil employé au dépôt du 141e caserne Saint-Charles, est convoqué à la réunion, Bourse du Travail, salle 19, à 6 h. 15 ce soir.

Syndicat des ingénieurs-dessinateurs et dessinateurs. — Ce soir, à 6 h. 30, au siège social, Brasserie du Chapitre, conseil d'administration et de la Commission d'études.

Syndicat des cheminots de Marseille. — Les délégués au Conseil d'administration sont priés d'assister d'urgence à la réunion ce soir, à 8 h. 30, Bourse du Travail.

Fédération départementale du prolétariat de l'Etat, du département, des communes des Bouches-du-Rhône. — Ce soir, à 7 h. 30, conseil, salle 13.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA DE MARSEILLE. — A 8 h. 15, *Rigoletto*, avec le baryton Rouard, le ténor Angel, la basse Péral et Mlles Vittoré et Berthe Boyer. On commencera par le *Maître de Chapelle*, avec l'excellent baryton Figarella et Mlle Michaël.

THEATRE DU GYMNASE. — Ce soir, à 8 h. 30, *La Dame de chez Maxim's*, avec Armande Cassive, entourée par les réputés artistes de la tournée Ch. Baret. Location ouverte.

VARIETES-CASINO. — A 8 h. 30, ce soir, le formidable succès, *A la Riche !* avec ses scènes désopilantes, ses apothéoses et son interprétation hors de pair.

ALCAZAR LEON DOUX. — Ce soir première du *Plombier*, avec Dutard, Mlle Juliette Liéna, Albert Lévy, Lizeday ; dans la partie concert : Esther Lekain, le ténor Vorelli et dix autres numéros.

PALAIS-DE-CRISTAL. — Ce soir, à 8 h. 30, troupe Marakech, acrobates marocains Daras, dans ses célèbres imitations, Géo Aldy, etc.

GRAND CASINO. — A 8 h. 30, la grande revue sensationnelle, *Laisse-Tomber* avec Galey Deslys, Pilcer Boucot.

LE OUISTITI. — A 8 h. 30, les chansonniers montmartrois.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 26 Novembre

— 113 —

CRUELLE ERREUR

DEUXIEME PARTIE

La cantatrice et la grande dame se sourirent et se pressèrent les mains avec une effusion affectueuse.

— Comment ! s'écria l'Inaccessible, vous êtes arrivée, chère amie, et je n'en savais rien encore ?

— Vous l'auriez appris dès demain. Je vous réservais, naturellement, ma première visite.

« Mais vous-même ne m'aviez pas prévenue de votre séjour ici, je vous croyais repartie pour la Russie.

— Je mérite en partie vos reproches, repartit Marguerite de Brasles, d'une voix empreinte d'amertume. J'ai quitté Paris brusquement,

Dans les Pays envahis

Ce que les Boches ont fait de Denain et de Valenciennes

On ne saurait trop revenir sur les procédés abominables mis en œuvre par les Boches durant leur séjour dans le nord de la France.

A cet égard, l'interview qu'a bien voulu nous accorder M. le lieutenant Coupillard, retour de mission dont l'avait chargé M. le ministre de la Guerre dans les départements envahis, donnera la mesure de leur infâmie et de leur vandalisme.

— Au cours de ma randonnée à travers les localités occupées depuis 1914 par les Boches, deux villes du Nord ont particulièrement souffert de l'occupation allemande : Denain et Valenciennes.

A Denain, les mines ont été systématiquement détruites : les voies qui y conduisent ont sauté, les machines ont été détériorées de telle sorte qu'elles sont à jamais inutilisables. On y sent la main de gens du métier qui, à coup sûr, ont frappé au bon endroit, avec l'intention de rendre inutilisables pour toujours les instruments de la richesse du pays.

Là, comme partout, les perquisitions ont sévi avec rage; le cuivre a été pris partout où on l'a trouvé. La superbe statue de Villars, le vainqueur de Denain, a été enlevée; les bronzes, les bustes du cimetière n'ont pas été respectés. Les mineurs ont été contraints par la force à reprendre leur travail; aux enfants qui s'y refusaient, on a mis le cabriolet, les obligeant ainsi à signer un engagement. A ceux qui maintenaient leur refus, on serrait le cabriolet, et sous la douleur atroce qui les tenaillait, les malheureux étaient obligés de s'exécuter. Le grand divertissement des Boches était d'imposer le bain forcé à ceux qui faisaient preuve de mollesse, dans leur travail; on les obligeait à un travail pénible, puis quand ils étaient en sueur, on les plongeait dans l'eau froide pendant parfois demi-heure. Un malheureux maître-porion, la tête encore recouverte de bandages, m'a dit avoir été frappé d'un coup de marteau par un feldwebel qu'il n'avait pas salué.

Valenciennes « l'Athènes du Nord » a été terriblement éprouvée. Le quartier du faubourg de Paris est anéanti, la vieille citadelle datant de Vauban, la gare, ont sauté sous de telles charges de poudre que les débris en ont été envoyés à plusieurs kilomètres de distance.

La vie y a été particulièrement pénible; les perquisitions y ont sévi, et malgré tout, nombre d'habitants ont pu dissimuler, dans des cachettes savantes (poutres, boiseries, citernes), leur or, leur argenterie, des œuvres d'art. Les habitants étaient obligés de saluer les officiers boches et nombre d'entre eux ont été cravachés pour avoir enfreint le règlement. Les maisons inoccupées ont été entièrement dévalisées. Le Palais de Justice a été pillé; son salon, composé de meubles anciens légués à la ville, a été occupé par un poste de soldats qui s'amusaient à crever canapés et fauteuils avec leurs éperons ou leurs sabres. Le tribunal a, malgré tout, fonctionné, et le procureur de la République a pu sauver les archives secrètes concernant l'état civil qu'il a dissimulées dans des cachettes. Les enfants qui s'amusaient à porter le bonnet de police du poilu français ont été menacés de prison. Le champ d'aviation a reçu la visite d'avions français. Un aviateur anglais, usant de ruse, y a atterri de telle sorte que les soldats de garde ont cru avoir affaire à un des leurs; on le ravitailla en essence, puis, une fois fait, il s'enleva en déployant le drapeau anglais et salué par la fusillade des Boches qui s'aperçurent trop tard de leur erreur.

A Saint-Saulve, faubourg de Valenciennes, des enfants furent attachés à un poteau, avec du fil de fer barbelé, pour avoir contrevenu à un arrêté de la kommandatur.

Les Boches étaient très amateurs de dentelles; or, on sait que depuis longtemps il ne se fabrique plus, en ville, de dentelles dites de Valenciennes; certains marchands ont pu, usant de subterfuges, vendre à nos ennemis, d'importants stocks de « vieux rossignols » qu'ils faisaient passer pour de la dentelle du pays.

Les officiers boches, en garnison dans la ville, avaient fondé une sorte de casino, où, dans la nuit, se déroulaient des scènes orgiaques, à la grande colère des soldats de retour du front, qui se plaignaient que les officiers s'amusaient, tandis qu'on les laissait crever de faim.

Les malheureux habitants, lors de l'évacuation, ont été entraînés par les Boches jusqu'à Mons, tandis que les troupes tenaient le milieu de la chaussée, nos concitoyens suivant les trottoirs, et ceci pour empêcher que les avions alliés ne bombardent les soldats !

De pareils faits méritent d'être connus et soulignés à l'heure où certains esprits paraissent enclins à accorder quelque pitié à nos ennemis vaincus et qui demandent grâce. Il est bon, parfois, de savoir se souvenir !

CHARLES VARIGNY.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms

De M. Henri-Auguste Douret, soldat au 230e d'infanterie, cité à l'ordre du régiment, tué à l'ennemi le 5 avril 1917 à Vaux-les-Mourons, à l'âge de 23 ans.

De M. Amédée Agrifoglio, chasseur au 27e bataillon, décoré de la Croix de guerre, trois citations, tué à l'ennemi, le 31 août 1918, à l'âge de 22 ans.

Le *Petit Provençal* prend part à l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période de 30 jours, du 14 octobre au 12 novembre, aura lieu le mardi 26, de 9 à 16 h., dans les perceptions de la ville, suivant les indications ci-après :

La perception du boulevard des Dames, 68, paiera les retardataires.

La perception de la rue Paradis, 118, paiera les retardataires.

Sursitaires des classes 1887-88-89

Les sursitaires de ces classes relevant de la subdivision de Marseille ont déjà reçu, ou recevront incessamment, par l'intermédiaire de leur employeur, un papillon de libération à coller dans le livret individuel, aux lieu et place du papillon de sursis. Il est rappelé aux sursitaires dont le domicile est distant de 20 kilomètres au moins de leur résidence actuelle, qu'ils peuvent adresser, dès maintenant, à l'inspecteur régional des sursis, par l'intermédiaire de leur employeur, une demande d'ordre de transport pour rejoindre leurs foyers.

Pupilles de la Nation

La 3e section cantonale des Pupilles de la Nation informe toutes les mères ou tuteurs d'orphelins de la guerre, qu'une permanence est établie tous les jeudis, de 3 h. à 6 h., et tous les dimanches de 9 h. à midi, à l'école de garçons de la rue François-Moisson, où tous renseignements leur seront donnés en vue de leur faciliter toutes démarches.

Volontaires, attention !

Le Comité exécutif de l'Union des Volontaires français et alliés de la guerre a appelé l'attention du président du Conseil, ministre de la Guerre, sur la vente illicite d'un insigne des volontaires. Ce ruban, qui est l'inverse de celui de la Médaille militaire ne doit pas encore être porté. L'insigne des volontaires n'a pas encore été adopté par le Parlement.

La maison Cinzano et son personnel

Pour fêter la victoire des Alliés, la maison Cinzano a offert un dîner à tout son personnel. Employés et ouvriers se sont réunis, hier, au grand restaurant Orand, boulevard Michelet, autour de leur directeur, M. Charles Leone.

La victoire des Alliés y a été exaltée et tout particulièrement la fraternité franco-italienne. La *Marseillaise* et l'Hymne Italien ont été joués au milieu des applaudissements chaleureux des convives.

La Matinée de Bienfaisance des Variétés-Casino

C'est à l'occasion de la victoire et au profit des œuvres de guerre de la 15e région que les radiotélégraphistes (classe 20) de l'Ecole modèle de Télégraphie donnent cette superbe matinée à laquelle la musique des Equipages de la Flotte veut bien prêter son précieux concours pour lui donner tout l'éclat qu'elle mérite.

Nous avons donné la composition du programme et d'autres surprises agréables vont faire le régal du public. Le succès est assuré et ne fera que s'ajouter aux triomphes précédents.

La location est ouverte aux Variétés-Casino.

Le Crime du Rove

Aix, 25 Novembre.

A la suite du rapport du médecin légiste, nous pouvons donner les renseignements suivants qui pourront servir à faire reconnaître la victime : jeune fille de 14 ans environ, vêtue d'un tablier noir d'écolier, d'une petite combinaison blanche formant chemisette et jupon, d'un tricot en laine gris beige, d'une chemise blanche, bas noirs, souliers en cuir à talons plats. Aucune marque sur le linge et les vêtements, chevelure abondante châtain foncé.

La mort remonte à un mois et demi ou deux mois. Sur la face on retrouve des traces de coups faits par un instrument contondant ; l'os du nez est brisé. D'après l'homme de l'art, ces blessures n'ont pas pu se produire par la chute du corps. Détail écœurant : afin de faire disparaître toute trace de violences, les parties génitales avaient été complètement brûlées, ainsi que la partie interne des cuisses.

COUR D'APPEL D'AIX

L'Affaire des viandes avariées de Miramas

Une intéressante affaire de vente de denrées alimentaires impropres à la consommation a été jugée à la 4e chambre de la Cour, présidée par M. Dumas.

Quatre inculpés : Flamenc Lucien, 56 ans, boucher à Miramas ; Imbert, épouse Flamenc, 54 ans ; Flamenc Marie-Louise, 29 ans, et Girard Albert, 53 ans, ont à répondre de ce délit. Le vétérinaire départemental saisit chez les époux Flamenc, à la suite d'une visite inopinée, treize moutons prêts à être livrés à la consommation et qui lui semblaient impropres. Ce bétail ne portait aucune marque d'inspection. A la suite de l'examen de ces moutons, il résulta qu'ils étaient atteints de cachexie aqueuse.

Les époux Flamenc et leur fille comparaissent comme coupables d'avoir mis en vente de la viande avariée ; Girard, comme complice en vendant les moutons atteints de cachexie.

Les prévenus avaient été condamnés par le tribunal d'Aix, chacun à 3 mois de prison avec sursis et 300 francs d'amende.

La Cour, sur appel à minima de M. l'avocat général Siame, a prononcé les condamnations suivantes : Flamenc Lucien, 7 mois de prison et 3.000 francs d'amende ; Girard Albert, 7 mois de prison et 3.000 francs d'amende ; la femme Flamenc et la fille Flamenc à 4 mois de prison et 4.000 francs d'amende chacune, le tout sans sursis. Ils sont également condamnés à faire paraître deux insertions de l'arrêt de la Cour dans deux quotidiens de Marseille.

Terrible Accident d'Aéroplane

DEUX MORTS

Manduel, 25 Novembre.

Dimanche, vers 3 heures de l'après-midi, un aviateur volait depuis quelques instants sur Manduel lorsqu'un autre avion venant du côté de Garons est venu s'abattre comme une masse à environ 500 mètres de la commune. Quelles sont les causes qui ont amené cette chute ? Nous l'ignorons. Mais, hélas ! deux hommes qui montaient l'avion ont trouvé une mort terrible.

Ensevelis sous l'appareil qui n'était plus qu'une masse informe de débris, ils furent retirés par des citoyens dévoués, la tête ensanglantée, les bras et les jambes brisés et déposés sur la terre en attendant l'arrivée de l'autorité militaire qui fit transporter les malheureuses victimes à la mairie de Manduel afin de faire le nécessaire sur leur identité.

Toute la population de Manduel a été bien affligée en pareille et douloureuse circonstance.

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Récompenses aux astronomes de l'Observatoire de Marseille

Paris, 25 Novembre.

Au cours de sa séance d'aujourd'hui l'Académie des Sciences a décerné les prix suivants :

Fondation Jérôme Ponti : un prix de 1.500 francs est décerné à M. Louis Fabry, astronome-adjoint à l'Observatoire de Marseille, pour ses travaux sur les éphémérides des petites planètes.

Fondation Loutreuil : 9.000 francs à M. Henri Bourget, directeur de l'Observatoire de Marseille, pour aider à la publication du *Journal des Observateurs*.

Le « Thanksgiving Day » à Marseille

Les places pour la représentation qui sera donnée à l'Opéra le 28 novembre, sous les auspices de la Base américaine, du consulat général des Etats-Unis, et de la mission française près la Base américaine, avec le concours de la Y. M. C. A. Américain, s'enlèvent rapidement. La musique militaire américaine prendra part au programme, ainsi que le très distingué violoniste lieutenant Francis Macmillan, de la Base américaine ; M. Gallois, 1er prix de Rome (1905) ; Mme Stella Hoban (de New-York), et le capitaine Wright, de l'armée britannique. Nous aurons aussi le plaisir d'entendre des artistes de l'Opéra, dans le quatuor de *Rigoletto* et Mmes Beritza et Caro-Lucas chanteront l'Hymne américain et la *Marseillaise*. Il y aura de la musique et des danses nègres et d'autres numéros sensationnels. La musique provençale ne sera pas oubliée, étant donné que les Cigalou de l'Aletto et Mme Ady-Merina, de l'Opéra de Marseille, se feront entendre durant l'entr'acte.

Nous nous faisons un plaisir de publier la liste des souscriptions reçues jusqu'aujourd'hui :

Croix-Rouge américaine, 2.000 fr.; Raffineries de Saint-Louis, 2.000 fr.; Raffineries internationales de soufre, 2.000 fr.; Chambre de Commerce de Marseille, 1.000 fr. ; M. Péricles Zarifi, 1.000 fr.; M. Paul Fabre, 1.000 fr.; M. et Mme Clarence Snider (de New Rochelle, New-York), 500 fr.; Société Marseillaise, 500 fr.; banque Bonasse, 500 fr.; M. Chas. E. Hope, directeur des Raffineries Internationales de Soufre, 500 fr.; le consul général des Etats-Unis, 300 fr.; M. l'amiral Mornet, 200 fr.; commandant de Bayezer, 200 fr.; Mme Barney-Dreyfus, 300 fr.; la mission française près la base américaine, 200 fr.; M. Henri Luzzatti, 200 fr.; Compagnie de Madagascar, 200 fr.; Société de Transbordements Maritimes, 200 fr.; M. Pierre Fajon, 200 fr.; Y. M. C. A. américain, 200 fr.; M. A. Montamat, 200 fr. Total : 12.400 fr.

Une seconde liste de souscripteurs sera publiée jeudi, plusieurs généreux souscripteurs ayant manifesté l'intention de participer à la belle œuvre entreprise par nos alliés, au bénéfice de nos frères du Nord.

LA REPRISE DE LA NAVIGATION

Les denrées arrivent

Ainsi qu'on peut le voir dans le relevé du mouvement d'entrées des navires dans notre port, la reprise de la navigation est déjà sérieuse. Ajoutons que la plupart des navires arrivés apportent des denrées alimentaires, ce qui permet d'espérer une amélioration du prix de la vie.

Ne croyons pas, cependant, que cette amélioration va se produire tout de suite. Trop de choses font défaut ou n'existent qu'en quantités négligeables pour qu'on puisse, dès aujourd'hui, livrer à la consommation les denrées qui arrivent.

Il faudra reconstituer, au moins en partie, les stocks ; il sera également nécessaire de diriger vers les régions dévastées et récemment libérées la plus grande quantité possible — sinon la totalité — des premiers arrivages. Dans ces conditions, il ne faut pas attendre que la situation alimentaire s'améliore rapidement.

Il n'en est pas moins heureux de pouvoir constater que le mouvement de la navigation reprend et que les ports algériens et tunisiens pourront être débarrassés. — M.

Bulletin météorologique

Le vent est faible ou modéré d'entre Sud et Ouest sur la Manche, de l'Est en Provence. Il est fort de l'Ouest sur nos côtes de l'Océan. Les pluies ont repris sur tout l'ouest de l'Europe. En France, on a recueilli 13 m/m d'eau à Brest, 12 à Toulon, 8 à Rochefort, 6 à Biarritz, Perpignan, 5 à Nantes, 3 à Paris, Limoges, 1 à Lyon, Le Havre. Ce matin, le temps est généralement couvert ou pluvieux. La température a monté dans nos régions. Elle était, ce matin, de : 1° à Belfort, 2 à Lyon, 5 à Dunkerque, 6 à Paris, 8 à Nantes, Clermont-Ferrand, Marseille, Bordeaux, 9 à Brest, 12 à Port-Vendres, 13 à Biarritz. En France des averses sont probables avec temps assez doux. A Paris, pluies. Au parc Saint-Maur, la température moyenne 3°2 a été inférieure de 1°5 à la normale (4°7). Depuis hier, température maxima 6°, minima 0°. A la Tour Eiffel, maxima 9°, min. 5°.

DERNIÈRE HEURE

L'Entrée des troupes françaises à Strasbourg

ÉMOUVANTE MANIFESTATION

Communiqué officiel

25 Novembre, 23 heures.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Le maréchal Pétain, qu'accompagnait le général de Castelnau, a fait aujourd'hui son entrée solennelle dans Strasbourg, à la tête des troupes de l'armée Gouraud.

C'est aux acclamations d'une population débordante d'enthousiasme et d'émotion que les régiments français ont défilé dans la grande cité alsacienne, magnifiquement parée aux couleurs nationales.

Dans un long cri de : Vive la France ! inlassablement répété, tout un peuple a exprimé sa joie de retrouver la Patrie perdue et affirmé au monde l'inébranlable attachement de l'Alsace à la France.

La Délivrance de l'Alsace

L'entrée solennelle du maréchal Pétain à Strasbourg

Le défilé de l'armée Gouraud. — A l'Hôtel de Ville. - L'enthousiasme de la population

Strasbourg, 25 Novembre.

Le maréchal Pétain a fait, aujourd'hui, à 13 h. 30, son entrée solennelle dans Strasbourg, à la tête d'unités différentes de l'armée Gouraud. Le cortège dans lequel se trouvait le général de Castelnau, commandant le groupe d'armées, a traversé la ville, magnifiquement pavoisée, au milieu des acclamations enthousiastes de la population.

Les troupes qui ont défilé, étaient composées de chasseurs à pied, zouaves, tirailleurs et différents régiments d'infanterie, de bataillons annamites, d'artillerie de campagne et d'artillerie lourde. Le défilé lui-même a eu lieu sur la place de la République, devant l'ancien palais impérial.

Après le défilé, le maréchal Pétain s'est rendu à l'Hôtel de Ville, où le maire lui a adressé la bienvenue au nom des habitants de Strasbourg et de l'Alsace. Des chœurs ont chanté la *Marseillaise*, dont le refrain a été repris avec un enthousiasme indescriptible par la population rassemblée sur le Broglie.

Une courte cérémonie a eu lieu ensuite à la cathédrale.

La visite du Maréchal aux villes libérées

Metz, 24 Novembre.

De notre correspondant de guerre accrédité aux armées :

Après la réception triomphale de Metz et de la Lorraine, le maréchal Pétain a voulu porter à l'Alsace le salut de l'armée française. Il a voulu que sa première visite qui sera suivie de quelques autres, fut pour ces villes et ces communes qui depuis cinq jours, ne cessent d'apporter à nos troupes victorieuses le tribut de leur admiration.

Arrivé par son train spécial à Saverne, le maréchal Pétain a été reçu par le général Gérard, commandant la 8e armées, et par son chef d'état-major le général Douchy, Le maréchal a parcouru ensuite une partie de l'Alsace libérée et s'arrêta dans quelques localités. Partout, il retrouva cet accueil enthousiaste et affectueux, qui a si magnifiquement touché le cœur de nos soldats.

A Ingweiller, le général Gouraud, commandant la 4e armée reçut le maréchal à l'entrée de la commune et lui présenta la municipalité. Le baron Turckhe, prononça un discours vibrant du plus ardent patriotisme.

Le cortège s'arrêta ensuite à Nieterbrenn, commune célèbre où se livra la première escarmouche de la guerre 1870. Le général Neyral de Bourbon, entouré de tous les notables et la population, souhaita la bienvenue au maréchal.

Quelques kilomètres plus loin, ce fut Reichshoffen, toute vibrante encore de la réception qu'elle avait faite la veille au général Philippot, commandant le IIe corps d'armée. Un bataillon du 120e d'infanterie et la musique rendaient les honneurs. Après avoir passé une revue des troupes, le maréchal fut conduit à la maison d'école. Le maire de Reichshoffen, en termes empreints du plus pur patriotisme, exprime la joie de ses administrés revenus à la France.

Continuant sa visite, le maréchal Pétain s'arrêta à Peffenoffen. Le général Lebrun, commandant le IIIe corps d'armée, se tenait à l'entrée de la commune, ainsi que la municipalité. Une compagnie du 140e d'infanterie et une compagnie du 3e régiment du génie faisaient la haie. Les bans de la *Marseillaise* furent sonnés et joués par la musique du 75e d'infanterie.

Le commandant en chef des armées du Nord et du Nord-Est, traversant Paffenoffen, s'achemina vers la Mairie. Tout le pays lui faisait cortège, l'acclamant éperdûment. Un chœur de jeunes gens et de jeunes filles chanta la *Marseillaise*, reprise par des voix de vieilles femmes qui, de leur balcon, suivaient, avec des yeux pleins de larmes, le spectacle inoubliable qu'elles avaient attendu quarante-sept ans. Quand les autos démarrèrent, un immense cri accompagna le départ du maréchal : Vive la France ! Vivent nos libérateurs !

A Bucheweiler, commune qui n'avait pas été prévenue, mais qui, ayant vu passer le cortège à l'aller, avait organisé une réception pour le retour, l'accueil fut particulièrement touchant. Toutes les bannières du pays claquaient au vent. Les sapeurs-pompiers et leur fanfare rendaient les honneurs et le maire eut des mots très heureux pour traduire l'enthousiasme de ses administrés. Les frères et plusieurs parents du général Bolgert se présentèrent au maréchal.

Au début de l'après-midi, le maréchal Pétain fit une visite au maire de Saverne. Saverne qui, depuis le 19 novembre, vit dans un état constant d'enthousiasme et d'admiration pour nos troupes et la force de l'armée française, attestée par le splendide régiment qui la traversa, musique sonnant. Reprenant le cours de ses visites, le maréchal Pétain se rendit à Wilwhisheim. Le général Lebocq, commandant la 73e division, reçut le maréchal qui retrouva chez les habitants de cette commune la même ardeur admirative. Il s'arrêta ensuite à Hochdendem, petite ville charmante, magnifiquement pavoisée qui, depuis près d'une semaine, ne cesse d'acclamer nos troupes qui la traversent ou y cantonnent.

A Brumath l'accueil fut tout aussi enthousiaste ; les épithètes manquent d'ailleurs pour exprimer toute la ferveur et toute la joie dont sont animées les populations alsaciennes en ces heures qui sonnent le retour des troupes françaises dans le pays de Kellermann et de Kléber.

A Harot enfin, le général de Metz, commandant la 56e division, entouré des notables traduisit les sentiments de tous en un mot particulièrement émouvant. Au cours de la cérémonie, le maréchal Pétain remit la croix de la Légion d'honneur au lieutenant Paille, du 106e régiment d'infanterie. Pour tous, le maréchal Pétain, visiblement ému par les manifestations d'affectueux enthousiasme qui avaient marqué cette première visite, eut un mot de réconfort et d'espérance. Les acclamations qui l'avaient accompagné pendant toute sa visite lui montrèrent que le cœur de l'Alsace battait à l'unisson de tous les cœurs de France.

L'ARMISTICE

Les troupes françaises dans le Luxembourg

Front français, 25 Novembre.

L'avance de nos troupes s'est poursuivie, au cours de la journée, dans le Luxembourg, où nous avons occupé Merzig, Bellen, Heinerscheid, Limerle, et en Lorraine, où nous bordons le cours de la Lauther.

Notre cavalerie est entrée à Lautherburg.

La reddition de la flotte allemande

Londres, 25 Novembre.

On télégraphie de la base navale de Granten le 25 novembre :

Les unités avancées de la flotte britannique qui sont parties pour Kiel, se composent de la flotte connue sous le nom de meute et de draguemines de chasse. Elles comprennent le *Muskerry*, battant pavillon du commandant, et le *Collesmore*, le *Cotswold*, le *Pytchley*, le *Holderness*, le *Tadworth*, le *Garth* et le *Haythorn*. Cette flottille se rendra à Copenhague pour ouvrir un passage vers le Sund d'Elseneur et la Baltique jusqu'à la baie de Kiel, pour les plus grands navires qui viendront à sa suite. On procède rapidement à l'examen de la flotte allemande internée.

Londres, 25 Novembre.

La première division de cuirassés s'est rendue à Scapa samedi dernier. Les contre-torpilleurs allemands et les quatre croiseurs de bataille *Derflinger*, *Vondertann*, *Seydlitz* et *Hindenburg* sont partis dimanche matin. Une partie des croiseurs légers est partie le soir et cet après-midi presque tous les navires allemands auront quitté le Forth.

Les navires allemands sont dans un état déplorable à cause du manque de peinture et du mauvais entretien général. L'aspect des marins allemands était misérable. Leurs vêtements étaient d'une saleté indéfinissable. Toute discipline manquait et les hommes flânaient en groupes sur le gaillard d'arrière.

Pas de nouvelle nomination de Maréchal de France

Paris, 25 Novembre.

Contrairement à ce qui a été annoncé, le gouvernement n'envisage aucune nouvelle nomination de général à la dignité de maréchal de France.

Les Négociations de paix

Les conditions que poseront les délégués japonais

Londres, 25 Novembre.

Les journaux publient un télégramme de Washington disant que, dans les milieux diplomatiques, on déclare que les délégués japonais à la Conférence de la Paix, proposeront les conditions suivantes :

1° Accord absolu avec l'Angleterre au sujet de la liberté des mers ;

2° Le Japon éprouve des sympathies pour les projets des Alliés, relatifs à la protection des petites nations et à la protection du monde contre les guerres futures ;

3° Reconnaissance de la nécessité qu'il y a pour le Japon de maintenir l'ordre en Sibérie, en vue de protéger l'intégrité territoriale du Japon ;

4° Reconnaissance des légitimes sphères d'influence financières, commerciales et industrielles japonaises en Chine ;

5° Occupation permanente de Kiao-Tchéou dans des conditions donnant satisfaction au Japon et à la Chine ;

6° Les îles Marshall, Carolines et autres, ayant appartenu précédemment aux Allemands, dans le Pacifique, seront placées sous le protectorat japonais ;

7° Droits de réciprocité pour tous les citoyens japonais dans le monde entier.

La dernière victime de la guerre sous-marine

Bergen, 25 Novembre.

L'équipage du vapeur *Ener*, de Christiania, a débarqué ici. Ce vapeur est la dernière victime de la guerre sous-marine. Il a été torpillé le 11 novembre au soir, donc après la signature de l'armistice.

Il était tout neuf, et faisait son premier voyage. L'équipage du sous-marin prétendit avoir coulé, le même jour, un transport britannique, faisant route vers Arkhangel.

La Circulation et la Réintégration du Domicile en Alsace-Lorraine

L'Alsace et la Lorraine reconquises sont, en ce qui concerne tant la circulation que la réintégration de domicile, entièrement assimilables au territoire français. Les règles qui s'y appliquent sont donc les suivantes :

Circulation. — La totalité des territoires alsacien et lorrain faisant partie de la 3e section de la zone des armées, il faut, pour y pénétrer, et comme dans tous autres départements de cette section, une autorisation de l'autorité militaire.

A Strasbourg, Colmar et Metz, des officiers sont (de même qu'au siège de nos préfectures) chargés du service de la circulation.

Les demandes des personnes désireuses de se rendre en Alsace ou en Lorraine, doivent être établies suivant les modèles annexés à l'instruction du 23 septembre (*Journal officiel* du 17 octobre); elles sont remises aux maires et aux commissaires de police de leur domicile. Ceux-ci les transmettent avec avis aux autorités militaires compétentes (à Paris : Service de la circulation aux armées, 194 *bis*, rue de Rivoli ; dans les départements : à la préfecture, service de la circulation aux armées). L'autorité militaire statue.

Réintégration de domicile par les Alsaciens ou Lorrains réfugiés en France depuis 1914. — Les règles applicables sont celles qui ont été fixées, pour les autres régions libérées, par la circulaire du ministre de l'Intérieur du 5 octobre 1917, et la circulaire du ministre des Régions libérées du 31 juillet 1918.

Une autorisation individuelle de retour est indispensable.

La demande d'autorisation est remise au maire du lieu de refuge qui la transmet, avec son avis, au préfet de son département. Celui-ci l'adresse au commissaire de la République française pour le territoire d'Alsace ou de Lorraine de destination. Suivant que le lieu de destination est éloigné ou non du front, il est statué par ce haut fonctionnaire, après consultation de l'autorité militaire, ou au contraire par l'autorité militaire elle-même.

L'autorisation accordée est notifiée par voie télégraphique et simultanément au préfet du département de refuge et au maire du lieu de refuge qui prévient les intéressés.

Les causes de la défaite allemande

Révélations de l'ancien ambassadeur d'Allemagne à Rome

Berne, 25 Novembre.

L'ancien ambassadeur d'Allemagne à Rome, le comte de Monts, indique dans le *Berliner Tageblatt*, du 22 novembre, les causes de la défaite allemande. Son article apporte quelques révélations intéressantes sur le plan de campagne allemand et il compète, d'une façon assez saisissante, les révélations sensationnelles que l'on doit à Kurt Eisner.

Le comte de Monts rapporte que l'état-major allemand avait convenu, avec l'état-major austro-hongrois, de régler avant tout le sort de la France. Ils estimaient qu'en trois mois, la France serait mise hors de cause et que trente divisions allemandes pourraient aller au secours de l'armée austro-hongroise.

Première faute capitale des chefs militaires : l'état-major allemand lorsqu'il discuta le plan d'opérations contre la France, envisagea l'hypothèse d'une offensive par la Belgique, et celle d'une attaque contre la ligne fortifiée de Verdun à Belfort. Finalement, on résolut de passer par la Belgique.

Deuxième faute non moins grave que la première : il était évident, en effet, que l'invasion de la Belgique déterminerait l'entrée en guerre de l'Angleterre, et, d'autre part, on crut pouvoir faire fi de la puissance militaire anglaise. Enfin les dirigeants de l'Allemagne comptaient sur le concours de l'Italie : troisième erreur.

Dès le début de la guerre on avait préparé à Fribourg les cantonnements de la division de Hongrie, qui devait servir d'avant-garde à la 4e armée italienne, et on avait envoyé à Florence une mission militaire allemande pour prendre contact avec l'état-major italien. On était sûr d'immobiliser 300.000 Français sur le front des Alpes.

Malgré ces erreurs de calcul, l'Allemagne aurait pu encore gagner la partie grâce à l'extraordinaire valeur de ses troupes, mais une dernière faute lui porta le coup fatal, ce fut la retraite de la Marne, geste prématuré, précipité, irréparable. En continuant l'attaque, en reprenant l'offensive coûte que coûte, ou aurait pu tout sauver.

On dit qu'un jeune commandant fut envoyé sur le front occidental avec pleins pouvoirs pour ordonner la reprise de l'attaque ou la retraite. Ce jeune commandant acheva de tout gâter.

Le comte de Monts conclut qu'il eût été impossible de méconnaître plus complètement que l'Allemagne ne l'a fait en 1914, la situation européenne. Les hommes d'Etat et les généraux de l'empire, ont été, à tous égards, inférieurs à leur tâche.

La Révolution en Allemagne

L'organisation de la République allemande

Paris, 25 Novembre.

L'agence Wolff a télégraphié hier de Berlin le texte d'un accord conclu entre le Conseil des commissaires du peuple et le Comité exécutif. En voici la traduction rectifiée en quelques passages, selon la version transmise par radiotélégraphie.

La révolution a créé un nouveau droit politique pour la première période de transition. Le nouveau droit est basé sur les principes suivants, établis de concert entre le Comité exécutif du Conseil ouvrier et militaire de l'agglomération berlinoise et le Conseil des commissaires du peuple.

Le pouvoir politique est aux mains des Conseils ouvriers et militaires de la République sociale allemande. Le gouvernement a pour tâche : 1° De maintenir les conquêtes de la révolution et de les élargir ainsi que d'empêcher une contre-révolution ; 2° Jusqu'à ce que l'assemblée des délégués des Conseils ouvriers et militaires ait élu le Conseil exécutif de la République allemande, le Comité exécutif de Berlin exerce les fonctions de Conseil de la République allemande, d'accord avec le Conseil de l'agglomération berlinoise ; 3° La formation du Conseil des commissaires du peuple par les Conseils de l'agglomération berlinoise confie à cette autorité le pouvoir exécutif de la République ; 4° Le maintien ou la révocation des membres de l'ancien Cabinet de la République ainsi que jusqu'à l'organisation définitive de l'Etat des membres du Cabinet prussien sont du ressort du Comité exécutif central qui exerce également un droit de contrôle ; 5° Avant la nomination des ministres chargés des départements techniques par le Cabinet, ce dernier doit consulter le Conseil exécutif ; 6° L'assemblée nationale des délégués des Conseils se réunira aussitôt que possible.

La date de la convocation n'est pas encore indiquée.

En corrélation avec l'accord qui fixe en principe les relations entre les Conseils et le gouvernement national, on publiera prochainement les grandes lignes de l'organisation des Conseils.

Un parti populaire national en formation

Zurich, 25 Novembre.

On mande de Berlin que les anciens partis de droite lancent un manifeste en vue de la fondation d'un parti populaire national allemand. Le programme déclare que les adhérents sont prêts à collaborer avec les autres partis sur le terrain de toute forme d'Etat où le droit et l'ordre règneront ; il demande le retour au régime parlementaire, la liberté des personnes et des opinions, la protection de la propriété privée, le suffrage égal pour tous ; le maintien de l'exploitation privée avec l'intention de la faire progresser dans l'intérêt social par des formes de l'exploitation collective, syndicats, sociétés de l'Etat et des communes pour les exploitations qui s'y prêteront.

Il demande en outre l'abandon rapide de l'exploitation par contrainte, une politique de colonisation, la grande propriété foncière devant être mise à la disposition de la collectivité dans les proportions qu'il conviendra contre indemnité.

Le droit des fonctionnaires et le droit des ouvriers d'Etat doit être établi dans un nouvel ordre d'esprit.

Le programme demande enfin la refonte dans un sens libéral des lois sur la constitution de la commune et la participation de la femme à la vie politique.

La Libération de la classe 90

Une circulaire de M. Clemenceau

Paris, 25 Novembre.

M. Clemenceau vient d'adresser aux autorités intéressées la circulaire suivante relative à la libération de la classe 1890 :

Les hommes appartenant à la classe 1890 seront libérés définitivement de toutes obligations militaires et renvoyés immédiatement dans leurs foyers, s'ils n'y sont déjà, à moins qu'ils ne demandent à être maintenus dans leur situation actuelle. Les mesures à prendre à cet effet, seront celles prévues par les paragraphes 1er, 2e, 3e, 4e de la circulaire no 24.913 1/11 du 15 novembre 1918 sur la libération des classes 1887, 1888 et 1889, complétées par le message no 24.932 1/11 du 17 novembre. Ces opérations devront être terminées le 10 décembre.

Les engagés volontaires pour la durée de la guerre, ou engagés spéciaux, appartenant par leur âge à la classe 1890, pourront s'ils le demandent bénéficier de la mesure de libération en question.

Les hommes qui, lors de la naissance de leur quatrième enfant ont été affectés à la classe de mobilisation 1890, en vertu de l'article 48 de la loi de recrutement, seront renvoyés dans leurs foyers. Ils continueront à figurer sur les répertoires des dépôts et seront mutés au dépôt de leur arme le plus rapproché de leur résidence. Il y aura lieu de veiller d'une manière stricte à ne renvoyer sur Paris ou sur les grandes agglomérations urbaines telles que Lyon, Marseille, Bordeaux, Rouen, Le Havre, Nantes, Saint-Etienne, Toulon, etc., que les hommes qui y sont bien en résidence.

Les hommes originaires des régions qui viennent d'être libérées pourront être renvoyés dans ces régions, si leur famille y réside actuellement, ou au lieu de résidence de leur famille, si celle-ci a été repliée à l'intérieur. Pour ceux dont la résidence ne pourrait être ainsi définie, le renvoi dans les régions libérées sera soumis à certaines restrictions, qui seront prochainement indiquées. Ceux qui, en vertu de ces restrictions ne pourraient rejoindre leur région d'origine, devront être renvoyés sur une localité de l'intérieur à choisir par eux. Dans ce dernier cas, ils ne pourront toutefois être autorisés à se retirer à Paris ou dans les grandes agglomérations urbaines susvisées, que s'ils justifient de moyens d'existence assurés dans ces agglomérations.

LES ÉLECTIONS EN ANGLETERRE

Londres, 25 Novembre.

Le décret proclamant la dissolution du Parlement, convoque en même temps le corps électoral pour élire un nouveau Parlement, qui devra se réunir le 21 janvier.

Etant donné qu'un grand nombre de membres seront certainement réélus sans opposition, une partie considérable de la nouvelle Chambre des Communes sera élue dès le mercredi de la semaine prochaine, jour fixé pour la désignation des candidats.

RECHERCHES DE DISPARUS

Les prisonniers rapatriés d'Allemagne pouvant donner des renseignements sur le soldat Picciot Edouard, du 163e d'infanterie, 13e compagnie, disparu au combat du 15 décembre 1914, à Lombaertzyde (Belgique), sont priés d'écrire à M. Picciot, 53, rue Sainte, à Marseille.

Bulletin Financier

Paris, 25 Novembre. — Presque toutes les disponibilités ont été à l'emprunt et par suite, bien que les réalisations soient des plus restreintes, on n'enregistre pas encore sur notre marché une grande activité. Néanmoins, la tendance est très ferme et les dispositions permettent d'augurer une reprise très importante des affaires à la Bourse de Paris. Nos rentes, en premier lieu, ainsi que les actions de nos banques et de nos chemins de fer, sont fermes et les valeurs qui bénéficieront de la paix, telles que valeurs de caoutchouc, de navigation, etc., sont l'objet d'une importante demande.

Tirages Financiers

Paris, 25 Novembre.

VILLE DE PARIS 1904. — Le numéro 231.167 gagne **100.000 francs.**

Les deux numéros suivants : 380.664 299.471 gagnent chacun **10.000 francs.**

Les dix num

GOUDRON DIANOUX

GOUDRON LIQUIDE CONCENTRÉ
préconisé par le Corps Médical comme le préservatif par excellence

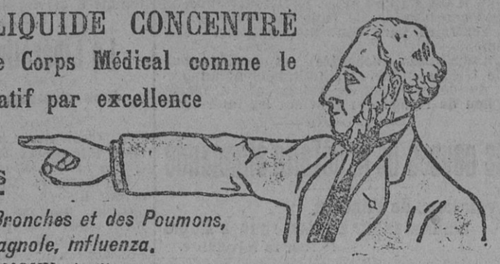

DE TOUTES LES MALADIES
infectieuses des Bronches et des Poumons, Grippe espagnole, influenza.

Le GOUDRON DIANOUX réunit sous un très petit volume tous les principes actifs et assimilables du goudron. Une ou deux cuillères à soupe dans un litre d'eau, une cuillère à café dans un verre d'eau ou de tisane, constituent la médication la plus efficace contre RHUMES, BRONCHITES, CATARRHES, maladies de l'estomac et de la vessie.

Prix : Le litre 3 fr. 50 — 1/2 litre 2 fr.

Dépôt Général : Pharmacie DIANOUX, Gd Chemin d'Aix, 30, Marseille
Pharmacie du Serpent, Rue Tapis-Vert, 34, et toutes les pharmacies

---

IMPOTS NOUVEAUX

J.-A. COULANGES, expert-comptable
Spécialiste fiscal et des Sociétés
37, rue Paradis. — Téléphone : 62-54
Bénéfices de Guerre - Revenus - Impôts Cédulaires
Toutes taxes nouvelles
ABONNEMENT ANNUEL A FORFAIT
Pour le Contribuable qui veut s'éviter tout souci
CONSULTATIONS TOUS LES JOURS

N. B. — La Maison n'est pas une agence. C'est une institution de Sciences Commerciales qui assure la défense du Contribuable par la stricte application des lois et une étude rationnelle de la jurisprudence. L'importance de la clientèle acquise en deux ans est une preuve du sérieux de notre organisatoin.

Dépôt de Draperies
VENTE AU DETAIL
ED. ROUX
6, rue Haxo, 6

Régénérateur des Bronches du Dr Auber

guérit sûrement et rapidement **Phtisie, Tuberculose, Bronchites, Coqueluche, Rhume, Asthme, Grippe, Influenza.**

Prix : 6 francs le demi-litre, impôt compris
(Franco par 6 flacons)
Pharmacie CODOL, 83, rue de la République, Marseille

Agence Curiol

10e année, 2, rue Curiol, 1er

On demande associé homme ou dame pour agence artistique très connue disposant de 3.000 fr., affaire ancienne et sûre. Rap. justifié. Tr. pressé.

HOTEL
plein centre plus. numéros toujours loués. Rapp. net 3.000 francs par mois à céder cause de décès, réelle occasion.

BOULANGERIE
fait 7 fournées par jour, joli logement, a gagné pendant la guerre 20.000 fr. par an, à enlever cause maladie, tr. pressé.

VINS
plein centre, avec joli logement, recettes 300 fr. p. jour, à enlever avec peu d'argent.

BAR-RESTAURANT
et 30 chambres meublées qui rapportent net 600 fr. p. mois, recettes au rest. 200 fr. p. jour, à céd. cause de décès, pressé.

2, Rue Curiol, 1er

SYPHILIS

Analyse du Sang Traitements intensifs **606**
Voies urinaires.-Ecoulements.-Rétrécissements par **Electrolyse.**
INSTITUT CLINIQUE, 2, cours Belsunce. Ouvert tous les jours. Dim. de 9 h. à 11 h.
Docteurs spécialistes. Traitements sérieux. Prix modérés.

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre **CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES** de **LAIT, RASQUETTES, GLAIRES MUGUET.** En vente partout. Dépôt : Phie MEILHAN, 8, bl. Meilhan. Se méfier des imitations

---

22e COLONIAL

Adjudication publique du mardi 17 décembre 1918, à 10 heures

EPICERIE ET LEGUMES
Dépôt des pièces, 10 décembre, dernier délai.

Le chef de bataillon, président de la Commission des ordinaires,
BRUNER.

TRANSPORTS PARIS-MARSEILLE

Auto-camions prendraient à Paris vers le 5 décembre, 12 à 15 tonnes pour Marseille. Ecr. Grisard-Bouillon, 17, rue Paradis, Marseille. Télép. 53-75.

ANGLAIS salle réservée à la conversation. Essai gratuit, abonnement, 10 fr. Audition libre p. les Anglais à **l'Institut Commercial Colbert** 6, rues des Feuillants et Noailles (dames) ; 20, boulevard Garibaldi (messieurs).

Tourneurs-Outilleurs

très capables, place stable sont demandés. D. V. S., 223, chemin de Montredon.

VERNIS GUIZOL

pour le sol. Se méfier des nombreuses contrefaçons. Obtenu : Diplômes, médailles bronze, argent et or.
GUIZOL et ALLEGRE, droguistes
Henri ALLEGRE, successeur

A CEDER greffe de paix. S'adresser Me Joseph Hugues, greffier, Cadenet (Vaucluse).

ON DESIRE ACHETER
Bon portefeuille représentation
ALIMENTATION ET VINS
Vente exclusive au commerce de gros. **Nuguet,** 150, rue de la Roquette, Paris

---

CHEVAUX DE TRAIT

Arrivage de chevaux et juments 5 à 6 ans, plein travail. Pour visiter 9, boulevard de la Paix, mercredi et jeudi.

CHARBON aggloméré américain, remplace le charbon de bois, 50 % économie. On livre n'importe quelle quantité. S'adresser 20, rue de la Loi, Marseille.

A VENDRE chambres, salles à manger, bureaux, toilettes, 5, rue du Lycée, 1er.

ON DEMANDE de bons maçons, bons salaires. S'adres. établissements Baudet et Donon, gare de triage, La Seyne-sur-Mer.

LES DENTIERS "W. LEWIS" à dents interchangeables (marque déposée), sont fabriqués par

MARSEILLE-DENTAIRE

5, RUE PARADIS. — EXTRACTIONS ABSOLUMENT SANS DOULEUR. — Réparations en 3 heures — Tél. 17.84

CHOCOLATERIE DU PRADO

LA PLUS IMPORTANTE DU SUD DE LA FRANCE

Chocolats de Santé — Cacao en Poudre

CONSTIPÉS !

si vous avez
TOUT ESSAYÉ SANS RÉSULTAT
ESSAYEZ ENCORE
LES
PILULES DUPUIS

Laxatives, Antiglaireuses, Antibilieuses, Dépuratives.

ELLES RÉUSSISSENT LA OU TOUT A ÉCHOUÉ

Elles ne donnent **jamais de coliques** parce qu'elles n'irritent pas l'intestin et **produisent toujours de l'Effet.**

UNE ou DEUX
PILULES DUPUIS

prises au repas du soir procurent toujours le lendemain un résultat satisfaisant.

SE MEFIER DES INNOMBRABLES CONTREFAÇONS ET IMITATIONS
Il faut exiger dans toutes les Pharmacies
LES VRAIES PILULES DUPUIS
Les Exiger en Boites de 2 fr. (impôt compris) portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle et les mots *"Dupuis Lille"* imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

Aigreurs, Brûlures, Crampes d'Estomac, Pesanteurs, Vertiges, Ulcères sont guéris par

Neutrol

qui NEUTRALISE les acidités

Dans toutes les Pharmacies, la boîte de 40 Comprimés 3 francs
Envoi franco contre mandat adressé à M. Louis AMICI, Pharmacien
Villa Marthe-Renée, Saint-Sylvestre, NICE

ÉCOULEMENTS CYSTITE

Traitement radical le plus économique par le Spécifique Galopin

Un seul Flacon suffit pour Guérir

des écoulements même anciens qui demandaient des mois de traitement. C'est le remède des échauffements, de la cystite et de la goutte militaire. Le flacon de 50 capsules GALOPIN est expédié franco contre mandat de 4 francs adressé à GASTINEL, ph., 94, r. République Marseille.

Envoi discret sans étiquette apparente

CONSTIPÉS
Chaque Jour un Laxatif végétal différent
LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI DIMANCHE
GRAINS QUOTIDIENS
du Docteur GREFFIER La Boîte : 2f50 (*impôt compris*).
Dépôt à Marseille : Phie BRACHAT, Bcl. Suc., 27, R. Poids de la Farine.

ENCHÈRES PUBLIQUES

de 175 caisses savon garanti 30 % d'huile et sans silicate, marque Cavour, entreposées au boulevard de Plombières.

Le vendredi 29 novembre et à 5 heures 1/2 précises du soir, M. A. Tedesco, courtier de commerce assermenté, vendra les marchandises ci-dessus, divisées en plusieurs lots. L'enchère aura lieu à la Bourse.

BUREAUX à louer, 2 pièces, électricité, eau, 2 téléphones, 35, rue de l'Arbre, au 1er. Raoul Laval. Téléphone 56-75.

ON DEMANDE un bon contremaît. maçon, bien au courant de la construction en briques. Pour conditions, s'adresser à la Société SOLVAY et Cie, au Salin-de-Giraud (Camargue).

Entreprise de nettoyage
La Phocéenne, 23-r. de La Palud, 25

DRAPEAUX riches et ordinaires toutes nations, **Au Grand Saint-Michel,** 40, rue des Minimes.

MINISTERE DE LA GUERRE
Service de l'Habillement

Un concours est ouvert à la 2e sous-intendance militaire de Marseille, 9, rue Sainte-Victoire, pour la teinture en bleu foncé de 2.000 capotes, 3.000 pantalons-culottes, 1.000 vareuses et 500 paires de bandes molletières.

2° Pour la teinture en marron de 1.000 capotes, 3.000 pantalons-culottes et 1.000 vareuses ;

3° Pour la teinture en noir de 500 vareuses.

Les soumissions seront reçues jusqu'au samedi trente novembre, 17 heures, dernier délai.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la 2e sous-Intendance, 9, rue Sainte-Victoire, ou à l'annexe du campement, 5, rue Nationale.

MINISTERE DE LA GUERRE
Service de l'Habillement

Un concours est ouvert à la 2e sous-intendance militaire de Marseille, 9, rue Sainte-Victoire, pour la fourniture de 3.000 casquettes, livrables dans les huit jours de l'approbation du marché. Les offres qui devront être accompagnées d'échantillons types seront reçues à la 2e sous-Intendance jusqu'au samedi trente novembre, 17 heures, dernier délai.

HUILE

de table extra..... 4.80
Le litre.....
SAVON EXTRA PUR 3 f.50 le k
50, rue Puvis-de-Chavannes

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal **LE PETIT PROVENÇAL** aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte.** Cette publication **devra être renouvelée** du 8e au 15e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

QU'ON VENDE
Ecriteaux et Enseignes
entous genres, sur cartons, calicot, etc.
MAISTRE, place Préfecture 1
MARSEILLE

MUSICIENS !

N'achetez pas d'instruments de musique neufs ou d'occasion ni de pianos sans avoir vu ceux de la Maison **E. NAUZIERES,** place de la Bourse, 11, à l'entresol (nouvelle adresse). — Prix très réduits.

SAGE-FEMME Vaccination Pensionnaires 40 francs. Place enfants. Consult. gratuites. de 2 h. à 5 h. Mme Arnaud, boul. Madeleine, 59.

MALADIES DE LA FEMME

LE FIBROME

Sur 100 Femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de **Tumeurs, Polypes, Fibromes,** et autres engorgements, qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les **Hémorragies** et les **Pertes** presque continuelles auxquelles elles sont sujettes. La FEMME se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. Le **FIBROME** se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

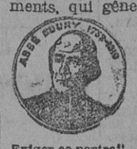

Exiger ce portrait

QUE FAIRE ? A toutes ces malheureuses il faut dire et redire : **Faites une cure avec la**

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse. N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la **Jouvence de l'Abbé Soury** est composée de plantes spéciales sans aucun poison ; elle est faite exprès pour guérir toutes les MALADIES INTÉRIEURES DE LA FEMME : **Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la Circulation du Sang, Accidents du RETOUR d'AGE, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites.**

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'**HYGIENITINE des DAMES** (1 fr. 50 la boîte, ajouter 0 fr. 20 par boîte pour l'impôt).

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY, 4 fr. 25** le flacon dans toutes Pharmacies ; **4 fr. 85** franco gare. Les 4 flacons franco contre mandat-poste **17 fr.** adressé Pharmacie Mag. **DUMONTIER,** à Rouen.

Ajouter **0 fr. 50** par flacon pour l'impôt.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY
avec la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis)

CABINET LAJOUX

ALIMENTATION FINE
sans herbage, joli logement, bail, recettes 400 fr. p. jour. Prix 7.000 francs.
Autre : rec. 600 fr. pr. 10.000 f.

EPICERIE
sur boulevard très passager, logement agréable, rec. 200 fr. Prix 4.000 fr.

BOULANGERIE
fait 4 fournées. Prix 5.000 fr.

BAR-RESTAURANT MEUBLE
sur quais, le meublé paie tous les frais ; recettes au bar-restaur., 300 fr. p. j. Prix 10.000 f. avec grandes facilités.

BAR-RESTAURANT
joli logement, fait 100 fr. p. j. à céder au prix du matériel. Prix 6.500 fr. **Autre** sur quais, rec. 100 fr. Prix 12.000 fr.

HOTEL
plein centre, clientèle choisie, laisse net après avoir vécu 15.000 f. à traiter avec 15.000 f.

BAR
plein cent. logt 4 pièces, travail forcé vu l'emplacement, fait actuellement 250 fr. par jour. Le vendeur fatigué se retire après fortune. Vu la valeur réelle de l'affaire, on traite avec 15.000 fr. comptant. Nous avançons le supplément.

VINS-HUILES-SAVONS
quartier populeux, logt 5 pièces, rec. 300 fr. par jour. Prix 7.000 francs.

VINS ET HUILES
45 ans d'exist. fait 275 fr. rec. p. jour prouvés, logt 5 p. Le vendeur se retire pour maladie. Prix 7.000 fr.

LAJOUX & MATHIEU
41, Allées des Capucines, 41

GRANDE AGENCE
Méditerranéenne, 35, rue de l'Arbre

1er AVIS Le magasin talons caoutchouc, 49, rue Breteuil, à M. Leiba, est vend. à p. d. d. acte.

SALON coiffure p. dames, bénéf. net 75 fr. par jour.

VIN l. 300 fr. av. log., rue tr. pop. Prix 3.000 fr.

CREMERIE avec b. log., rec. 150 fr. p. j., pl. cent. Prix à déb.

EPICERIE l. 200 f. av. log., rec. 150 fr. occ. unique. Prix 900 francs.

BOULANGERIE 10 fournées, log. 4 p., sacrif. 12.000 fr.

APPARTEMENT vide à louer, rue Caisserie, 14, au 3e.

SCIEUR demandé. Perrin, scierie au Pharo.

PORT-DE-BOUC 1er AVIS. Le bar Niçois, quartier du Canal, Port-de-Bouc, vendu à personne désignée dans acte. Opposition au dit bar.

2e AVIS Le magasin de vin rue Bugeaud, n° 11, est vendu à personne désignée dans l'acte. Opposition au dit magasin.

2e AVIS Mme Corvino ayant vendu son fonds de coiffure, Grand'Rue, 117, à Mme Lucchini, d. acte oppos. Mme Maître, 100, Grand'Rue.

Le gérant : VICTOR HEYRIES
Imp. Ster. du *Petit Provençal* rue de la Darse 75

Tous les soirs à 8 h. 1/2
LUNDIS, JEUDIS ET DIMANCHES
Matinées à 2 h. 1/2

GRAND CASINO DE MARSEILLE "LAISSE-LES TOMBER"

La Grande Revue Mondiale

Avec GABY DESLYS
HARRY-PILCER
BOUCOT
LUCETTE DE LANDY
CEBRON-NORBENS
PRETTY-MYRTILL

Annonces Economiques "Classées"

Les ANNONCES doivent nous parvenir :
Le Lundi soir avant 5 heures pour paraître le Mardi
Le Vendredi soir avant 5 heures pour paraître le Samedi.
Elles sont reçues aux bureaux de l'AGENCE HAVAS, 31, rue Pavillon.

Offres et Demandes d'Emplois, **0.75** la ligne. — Autres Rubriques, **1** fr. la ligne.
Minimum : **2** lignes.

DEMANDES D'EMPLOIS

VEUVE, 36 ans, désire place chez personne seule, irait au dehors. S'adresser ou écrire M. Pellier, avenue Pasteur, Salon (B.-du-Rh).

DAME seule ayant loisirs, sérieuses références, demande emploi écritures ou autre similaire. S'adresser, 56, rue Abbé-de-l'Epée, rez-de-chaussée, de midi à 2 heures.

OFFRES D'EMPLOIS

TOURNEURS, outilleurs, ajusteurs, fraiseurs et manœuvres demandés, usine Michelis et Plantevin, 41 b, rue Ferrari.

LOUIS CASUT, teinturier, 41, rue d'Aubagne, demande des ouvrières repasseuses teinturières et une jeune fille pour faire les courses.

MAÇONS, TERRASSIERS demandés par entreprise Guiramand, chantiers boulevard Plombières et agrandissement cimetière Saint-Pierre.

BONS ouvriers tourneurs et ajusteurs sont demandés, usine Giraudo, Port-Marchand, Toulon.

ON DEMANDE chez A. Ricard, 5, Bd Vauban, un bon rabatteur et un brocheur de cuir au balancier.

BOBINEURS capables et demi-ouvriers demandés, ateliers Ourse, 22, rue Guibal.

ON DEMANDE des ouvrières monteuses, des corpistes et apprenties pour la couronne en perles. Travail assuré toute l'année. S'adresser manufacture, 1, rue Consolat.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières tailleuses, 9, rue Beaumont, 1er étage.

ARTICLES funéraires. On demande un corsiste, 240, avenue d'Arenc.

ON DEMANDE apprenties tailleuses payées de suite; coursière et femme de ménage pour deux heures ou demi-journée, rue de la Palud, 3, au 2e étage.

ON DEMANDE des ouvrières, demi-ouvrières et apprenties tailleuses, boulevard de la Madeleine, 50, au 1er.

ON DEMANDE bon ouvrier connaissant la fabrication des huiles par le sulfure de carbone. Ecrire : Méjean de Griolet, à Sommières (Gard).

ON DEMANDE une fillette pour les courses et une domestique sachant faire la cuisine. Se présenter avec références, tabacs, 5, rue Cannebière.

ON DEMANDE bons ouvriers et bonnes ouvrières, bien payés, Albert, tailleur, couturier, 49, rue de Forbin.

BONNE MECANICIENNE pour capotes avec machine, bonne manchère et rabateuse, fil fourni, rue de l'Etrieu, 12.

ON DEMANDE pisteur pour hôtel-rest., grand chemin de Toulon, 71.

ON DEMANDE un ouvrier tailleur pour hommes et dames et une demi-ouvrière, 41, cours Lieutaud.

ON DEMANDE des corpistes, travail à emporter ou à la journée, rue des Dominicaines, 15, magasin de couronnes.

ON DEMANDE apprenti chapelier, Barthélemy, 11, rue Vacon. Se présenter seulement le matin de 7 h. à 8 heures.

CELIBATAIRE, 45 ans, ouv. très sér., posséd. 11.000 fr., physique bien, épous. demoiselle ou veuve en rap., française ou italienne. Ecrire C. Ecrivain, place d'Aubagne, Marseille.

ON DEMANDE une commise, parfumerie « Reine Margot », 10, rue Rouvière.

ON DEMANDE une bonne ouvrière et demi-ouvrière repasseuses, très bien payées, travail assuré, 2, rue Neuve (angle rue d'Aubagne), mag.

ON DEMANDE des demi-ouvrières pantalonnières, Tron, bd Bompard, 29.

MONTEURS en chaussures pour le mixte, homme et fillette, sont demandés, rue Saint-Vincent-de-Paul, 6.

ON DEMANDE bonne à tout faire, s'adresser, 117, rue de l'Evêché, au bar.

ON DEMANDE un blanchisseur de linge, une blanchisseuse et une apprentie repasseuse, payée de suite, 82, boulevard de la Blancarde, usine électrique.

ON DEMANDE ouvrières, demi-ouvrières et apprenties, cartonnages, 3, rue Fortia.

ON DEMANDE une bonne ouvrière et une apprentie repasseuses, rue de Village, 28.

FEMME de ménage est demandée, références exigées, Beynet, 5, rue Cannebière.

ON DEMANDE de bons talonneurs à la fabrique de chaussures, 65, boulevard Vauban.

ON DEMANDE une jeune fille de 15 à 16 ans, parfumerie, 47, cours Belsunce.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières et de bonnes demi-ouvrières couturières chez Marie Debénédetti, rue Grignan, 62, au 2e.

ON DEMANDE femme de ménage, « Adam », 15, rue Noailles.

BONNE à tout faire, bien payée, demandée, rue Fortunée, 42.

ON DEMANDE des ouvrières, demi-ouvrières et apprenties couturières, 9, r. de la Darse, au 3e.

ON DEMANDE une ouvrière coiffeuse ou une bonne demi-ouvrière, rue Consolat, 22.

ON DEMANDE des piqueuses de bottines pour la commande et confection, 45 et 50 fr. par semaine, et un garçon de 14 à 15 ans. S'adresser rue des Quatre-Pâtissiers, 4, magasin.

ON DEMANDE un apprenti opticien payé de suite, présenté par ses parents, American-Optical, 26, rue Noailles.

ON DEMANDE : coupeur, établisseur, affûteur, ouvriers caissiers, scierie Lauriac, 5, chemin de Saint-Jean-du-Désert.

JEUNE bonne est demandée, 69, cours Lieutaud, magasin.

ON DEMANDE une bonne ouvrière repasseuse, 2, rue Lafayette.

ON DEMANDE un caissier-emballeur, références exigées, Mossé, 18, boulevard de la Paix.

HOMME de chai sachant conduire, 23, rue Chevalier-Roze.

ON DEMANDE quatre femmes de peine, références exigées, Mossé, 18, boul. de la Paix.

GARÇONS de magasin demandés. S'adresser au Bon Génie.

ON DEMANDE un très bon papetier relieur, place stable, 14 fr. par jour. Imprimerie Villard, 23 a, place Thiars.

ON DEMANDE une jeune fille de 16 à 18 ans présentée par ses parents, boulangerie, 10, rue Tapis-Vert.

ON DEMANDE une bonne ouvrière repasseuse et une demi-ouvrière, travail assuré toute l'année, 106, rue de l'Evêché, angle rue République.

ON DEMANDE un garçon de 13 ans présenté par ses parents pour faire les courses et le nettoyage, à la pharmacie, 34, rue Nationale.

ON DEMANDE jupières, corsagières, travail toute l'année, Anaïs Thaon, rue Saint-Ferréol, 11, entrée, 11 rue Pavillon.

ON DEMANDE une apprentie tailleuse, 26, rue Saint-Michel, au 2e.

ON DEMANDE des ouvrières et demi-ouvrières tailleuses, Printania, 41, allées des Capucines.

ON DEMANDE une commise, mercerie, 69, Grand'Rue.

BONNES ouvrières sont demandées, 85, boulevard Longchamp, magasin, Mme Cavaillon.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières tailleuses, 1, rue Colbert, entresol.

ON DEMANDE bonnes pompières et demi-pompières bien payées, travail toute l'année, chez M. Freschi, tailleur, rue Ferrari, 5.

APPRENTI boucher est demandé, 36, boulevard Notre-Dame.

ON DEMANDE des cuisinières, des femmes de chambre sachant bien coudre, des bonnes à tout faire, ménagère pour la matinée, rue Sainte-Philomène, 105, à l'œuvre.

ON DEMANDE une bonne ouvrière et une apprentie modiste, 25, rue Barbaroux, 25, magasin.

ON DEMANDE apprentie giletière, 1 fr. par jour, rue Paul, 12, au 1er.

PERSONNE sérieuse demandée pour petit intérieur, nourrie, logée ou non, 140, boulevard Rabatau, au 1er.

ON DEMANDE bonne ouvrière coiffeuse sachant ondulation Marcel, 44, rue Bernard-du-Bois.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières couturières et demi-ouvrières, 12, r. Chevalier-Roze, au 3e.

BONNES finisseuses pour vestes drap et une mécanicienne pour machine à boutonnières sont demandées, 46, rue Tapis-Vert, travail assuré.

ON DEMANDE bonnes ouvrières et demi-ouvrières tailleuses, 32, rue Saint-Ferréol, 2e.

ON DEMANDE un charretier-camionneur, 34, rue de la Liberté, remise aux Chartreux.

LEÇONS

LES PARENTS soucieux de l'avenir de leurs enfants doivent les préparer chez eux par correspondance ou sur place en leçons particulières aux emplois de comptable, sténo-dactylo, etc., qui vont offrir de nombreux débouchés. Demandez le programme gratuit aux établissements Jamet-Buffereau, 15, allées de Meilhan, à Marseille. Facilités de paiement.

PROPRIETES

A VENDRE une maison en bon état, 10 pièces, jardin, la Bastidonne. S'adresser Icard Marcellin. Fournière. Pertuis (Vaucluse).

ON ACHETERAIT ou louerait avec promesse de vente, maison avec grand magasin ou local. Ferrat, 69, cours Lieutaud.

ON DEMANDE à acheter villa 8 p. ou à louer grand r.-de-ch. av. jardin. Faire of. boulevard Baille, 50, r-de-ch., de midi à 2 heures.

LOCATIONS

A LOUER belle chambre meublée avec électricité, balcon, pension facultative, 40, boulevard du Jardin Zoologique, 1er étage.

CHAMBRE meublée jolie, au bord de mer. L'Universel, 13, rue de la Palud.

CAMPAGNE 4 pièces, terrain potager, 250 fr., quartier La Pounche. S'adr. 53, bd Saint-Charles, 2e, gauche, 13 à 15 heures.

ON DEMANDE à louer campagne de 4 à 5 hectares environs Aix ou Marseille. Ecrire Lafon, rue Saint-Sébastien, 89, Marseille.

FONDS DE COMMERCE

A SAISIR, tabacs-bar, boulangerie, bars et restaurant. S'adr. Gérard, rue Jeanne, à Claret, Toulon.

VINS-RESTAURANT, environs Paris, à vendre, prix 16.000 fr., affaire sûre et sans aléa. S'adresser veuve Grimaud, p. r. Saint-Barnabé, Marseille.

FONDS d'atelier d'horlogerie avec bonne clientèle à vendre, situé au centre. S'adresser M. Tardieu, boulevard Baille, 52, Marseille.

ALIMENTATION sur grand boulevard, app. 3 p., jardin, beau matériel, recet. 200 fr. p. j., cède cas forcé à enlever pour 1.800 fr., réelle affaire à saisir. S'ad. magasin de vins, rue du Progrès, 39.

OCCASIONS

GRAND assortiment enveloppes, papier à lettres, cartons, cartes de visite et correspondance. S'adr. à M. Raynard, à Lancey (Isère).

MACHINE à coudre pour confection et autres riches occasions, vente, achat et réparations en tous genres, rue Tilsit, 48, magasin.

VENTE et achat poêles, cuisinières et machines à coudre à partir de 35 fr., rue Vincent, 93.

FESSIEUX VERMOT à patent neufs à vendre. S'adresser 20, rue des Jardins, Marseille.

PIERRE briquet 5 m/m. idéale 11 fr. le 100 f° c. m. p., Gouirand. 24, r. 3-Rois, 24.

VENDEZ TOUT vos vieux bijoux, brillants, vieux dentiers, je paie très cher. Voir 4, rue Rouvière, au magasin.

A VENDRE deux moules pour tuyaux. Ecrire Cerato, à Grimaud (Var).

OCCASIONS coupons draperie et lainage, solde, 4, rue Rossat (pl. Leverrier). Longchamp.

MACHINES à coudre « Singer » et « Jones » pour piqueuses de bottines et autres, grosses et petites, riches occasions. Achat de machines à coudre. On paie plus cher que partout ailleurs, 35, rue de Village, magasin.

A VENDRE chambre riche. S'adresser boulevard de Strasbourg, 20, magasin, Paget.

POUR PHARMACIENS, quantité de flacons et bouteilles toutes contenances, boulevard Burel, 1, r.-de-ch., élégante suspension à vendre.

A VENDRE par plusieurs lots, réveils, pendules et fournitures d'horlogerie, suspensions de lampes et outils, lits et sommiers, Mme Chiapello, boulevard Thomas, 9, Saint-André.

MACHINE dernier modèle, état neuf, à vendre, rue d'Aubagne, 24, au 3e.

HARNAIS cuir jaune à vendre, Ed. Rocher, chemin des Chartreux, 143.

MACHINES à coudre depuis 35 fr. et autres, spécialité de réparations de tous systèmes, aiguilles, huile et accessoires, 43, Grand'Rue, 2e.

ANIMAUX

CHIENNE Charles X, douze mois, prête à chasser, 23, rue Curiol, au 2e. S'y adresser de midi à 2 heures ou de 6 h. à 8 h. soir.

A VENDRE joli chien-loup d'Alsace, pédigrée, 3 ans, bar Gallo, 45, rue Sainte.

MARIAGES

MARIAGES sérieux et honorables, sans agence par journal *Le Réveil*, 6 *bis*, rue du Sénéchal, à Toulouse. Discrétion absolue.

MARIAGES riches, toutes situations, liste 0.30, rien à payer. Ecrire directrice *Revue Mensuelle*, à Montélimar (Drôme).

VEUVE, 36 ans, désire mariage avec commerçant ou monsieur bien. Sutuat, l'Universel, 13, rue de la Palud, Marseille.

MARIAGES. Si vous désirez vous marier, adressez-vous à l'Universel, 13, rue de la Palud.

RENSEIGNEMENTS avant mariages, recherches, divorces, surveillance, empl. infidèle, etc. L'Universel, 13, rue de la Palud, Marseille.

AVIS DIVERS

AUTOMOBILES ET CYCLES

MERCEDES 1909, 35 HP, torpédo roi des Belges, fort châssis à chaîne, avec carter, magnéto *Bosch*, carburateur *Mercédès*, 5 pl., éclair. acétylène, à vendre. S'adr. Laborde, garage Bablot, cours Lieutaud, 170.

BICYCLETTES hommes et dames, neuves et d'occasion, ventes et achats, échanges, réparations, accessoires, gros et détail. Gabriel Jullien, 6, rue Lafon, Marseille.

CHASSIS *Peugeot*, 1.800 kilos, 28 HP, carbur. *Claudel*, magnéto *Bosch* à chaîne, bon état de marche, à vendre. S'adr. Laborde, garage Bablot, cours Lieutaud, 170.

CAMION à vapeur à vendre, charge utile 8 tonnes, état neuf, tuyaux à allettes, 30 m. 150 m/m. Mines de Freyssinet, Le-Monétier-les-Bains (H.-A.).

CONSULTATIONS JURIDIQUES

POUR être fixé sur toutes affaires, tous procès, etc., voir Humbert, défenseur, rue Rouvière, 4. (Consultation, 3 fr.).

COUTURIERS

COUTURIERS. Complet draperie, 125, 150, 175 fr., 4, r. Rossat (pl. Leverrier), Longchamp.

EQUIPEMENT

EQUIPEMENT. Costumes bl. et kaki dep. 45 fr.; cantines tôle dep. 35 fr., 4, rue Rossat (place Leverrier), Longchamp.

GARDE D'ENFANTS

ON PRENDRAIT enfant à la campagne. S'adresser au bar Lance, 58, rue d'Aix.

IMPERMEABLES

POUR dames, enfants, civils et militaires tout faits et sur mesure ; en caoutchouc, caoutchoutés, gabardine, etc. Réparations, transformations, collage de coutures, etc. Chapeaux imperméables. Bouillotes, tubs, cuvettes en caoutchouc, etc., etc. Réparation de tous objets en caoutchouc, 1, rue Lafon (Préfecture), entresol.

IMPERMEABLES dames et mess., caoutchouc, dep. 75 fr.; gabardine imperm. H. et D. depuis 125 fr., 4, r. Rossat (pl. Leverrier), Longchamp.

MARRAINES

FILLEUL d'armistice dont le centre de gravité est légèrement déplacé du fait de la guerre (monopède), cherche à le retrouver dans la tendresse d'une marraine bénévole. Ecrire A. Z., cours Belsunce, 32.

PLANTS AMERICAINS

DOMERGUE, pépiniériste, Lunel, offre toutes variétés en racines et greffes. Prix réduits, demande représentants.

REPRESENTATIONS

ON DEMANDE courtiers et courtières. S'adresser, 18, place Victor-Gelu, au 3e, Michelangeli et Cie.

SAGE-FEMME

VACCINATION, ACCOUCHEMENTS, pensionnaires, 40 fr., consult. gratuites de 1 h. à 5 h. Place enfants. Mme Arnaud, sage-femme, boulevard de la Madeleine, 59.

SAGE-FEMME 1re classe, lauréat Faculté de Paris, ex-chef maternité Paris et hôpitaux Bordeaux Maladies des femmes. Pr. pens. Consult. 9 à 17 h. Mme Castaing, 31, rue Petit-St-Jean, 31.

SAGE-FEMME 1re classe, B. Pasqualini, médaillée, prend pension, toute époque, place enf. Maladies des femmes, massage, conseils gratuits, boulevard Magdeleine, 47.

DIVERS

LE CHAPELIER rue Sainte, 40, remet à neuf et à la mode chapeaux hommes, dames et enfants.

Les annonces envoyées par la Poste, soit directement par nos lecteurs, soit par l'intermédiaire de nos correspondants et dépositaires, doivent être accompagnées de leur montant, en Mandat-Poste ou en Bon de Poste.

Les annonces non accompagnées de leur montant ne seront pas insérées.

Nos prochaines annonces paraîtront SAMEDI 30 NOVEMBRE.